

Axe 1 : UNE INDIANOCEANIE DE RESILIENCE, DE PAIX ET DE SECURITE

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
IMPACT	Mettre en œuvre une action collective diversifiée et inclusive en faveur du développement durable des Etats membres	Indicateur d'impact n° 1 : II1 – Pourcentage moyen des financements gérés de manière effective par la COI (%)	65	85	DI COI SBF Rapports annuels	
		Indicateur d'impact n° 2 : II2 - Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) par pays	- COM ¹ : 0,603 - MDG ² : 0,487 - MUS ³ : 0,806 - REU ⁴ : 0,862 - SYC ⁵ : 0,848	- COM : 0,667 - MDG : 0,531 - MUS : 0,884 - REU : 0,893 - SYC : 0,851	Rapport sur le Développement humain PNUD <u>Human Development Index</u> <u>Human Development Reports</u>	
		Indicateur d'impact n° 3 : II3 - Indice de Performance Environnementale (EPI) par pays	2022 - COM : 42,5 - MDG : 28 - MUS : 44,8 - REU : AD - SYC : 55,6	2033 - COM : 54,38 - MDG : 38,10 - MUS : 51,78 - REU : AD - SYC : AD	Base des données en ligne : https://epi.yale.edu/	

¹ COM: Comores

² MDG: Madagascar

³ MUS: Maurice

⁴ REU : Réunion

⁵ SYC : Seychelles

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFETS	Effet n°1 : UNE INDIANOCEANIE DE RESILIENCE, DE PAIX ET DE SECURITE (AXE 1)	OS 1 : Promouvoir la stabilité politique et la bonne gouvernance au sein de la région comme zone de paix et de la région avec le reste du monde, œuvrer à sa sécurité et garantir le dialogue interétatique				
		IE1 - Indice de la stabilité politique	- COM : -0,23 - MDG : -0,69 - MUS : 0,78 - SYC : 0,76	- COM : >=0,1 - MDG : >=0,1 - MUS : >0,78 - SYC : >0,76	Base des données en ligne : https://www.theglobaleconomy.com/rankings/wb_political_stability/Africa	
		IE2 - Indice Ibrahim de la Gouvernance	- COM : 42,8 - MDG : 44 - MUS : 72 - SYC : 75,3	- COM : 54,7 (2026) - MDG : 50 (2028) - MUS : 75 (2028) - SYC : 77 (2028)	Rapport IIAG Base des données en ligne : https://iiag.online/fr/ Base des données en ligne : https://iiag.online/fr/	
		IE3 - Nombre d'évènements d'insécurité maritime enregistrés dans la zone d'intérêt du CRFIM et du CRCO	1055	NA	RMIFC Incident reports	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
PRODUITS	1.1 Produit 1 lié à l'Effet n° 1 /OS1 : Capacités en prévention et médiation des crises de la COI renforcées	IP1 - Nombre de documents produits, initiatives et expertise identifiés dans le domaine de la prévention et médiation de crise	2023 5	2026 8	Rapport d'activités de projet(s)	Sous réserve de l'approbation des EM
		IP2 - Existence d'un réseau régional des journalistes sensibles aux crises opérationnel	2023 0	2026 1	Rapport d'activités de projet(s) et de l'unité de gouvernance	
	1.2 Produit 2 lié à l'Effet n° 1 /OS1 : Compétence des acteurs régionaux dans la mise en œuvre de processus électoraux crédibles, transparents, pacifiques et inclusifs améliorée	IP3 - Part de processus électoraux ayant mobilisé des structures soutenues par la COI (REOI, APCOI, PFPOI) (%)	0	100	Rapport des observateurs des élections Rapport des Organes de Gestion des Elections	
	1.3 Produit 3 lié à l'Effet n° 1 /OS1 : Bonne gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles des EM	IP4 - Nombre d'actions conduites en collaboration avec la COI, REOI, APCOI	2023 14	2026 35	Rapport d'activités de projet(s)	
	1.4 Produit 4 lié à l'Effet n° 1 /OS1 : Capacités et moyens de la COI pour maintenir son rôle de référence en matière de Gouvernance, Paix, Stabilité	IP5 - Création d'une unité spécifique dans le domaine de la gouvernance	0	1	Projet(s) Gouvernance SGRH COI	
		IP6 - Nombre d'organismes régionaux et internationaux impliqués dans les activités de gouvernance de la COI	2023 6	2026 8	Rapport d'activités de projet(s)	

Axe 1 : UNE INDIANOCEANIE DE RESILIENCE, DE PAIX ET DE SECURITE

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
	dans l'Indianocéanie renforcée	IP7 - Nombre d'activités conjointes organisées avec les organismes régionaux et internationaux dans le domaine de la gouvernance	2023 3	2026 8	Rapport d'activités de projet(s)	
	1.5 Produit 5 lié à l'Effet n° 1 /OS1 : Cadres juridiques et institutionnels de la gestion portuaire et sécurité maritime dans la région de la COI améliorés	IP8 - Nombre de pays ayant établi une politique et stratégie de la sécurité maritime	0	5	IMOGCC Décret ministériel	
		IP9 - Nombre de pays ayant mis en œuvre les normes ISPS	0	2	Rapports nationaux des autorités portuaires ou maritimes Audits de sûreté portuaire Registres des installations portuaires certifiées ISPS	
		IP10 - Nombre de régulations interministérielles dans le domaine de la sécurité portuaire et maritime	0	5	Documents officiels (décrets, arrêtés, notes conjointes, plans d'action) Rapports des comités ou cellules interministérielles de sécurité maritime	
		IP11 - Nombre de Parties aux accords régionaux de sécurité maritime de 2018	5	8	Liste de signataires et de parties prenantes (publications officielles, plateformes régionales) Rapports de suivi des accords ou initiatives de sécurité maritime (COI, IMO)	

Axe 1 : UNE INDIANOCEANIE DE RESILIENCE, DE PAIX ET DE SECURITE

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFETS	Effet n°1 : UNE INDIANOCEANIE DE RESILIENCE, DE PAIX ET DE SECURITE (AXE 1)	OS 2 : Contribuer à la résilience et l'amélioration climatique et environnementale, notamment en renouant avec l'océan				
		IE4 - World risk index	- COM : 2,73 - MDG : 23,59 - MUS : 3,60 - REU : AD - SYC : 2,76	- COM : 3,26 - MDG : 30,56 - MUS : 3,96 - REU : AD - SYC : 2,77	World Risk Report	
		IE5 - Pourcentage de diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au scénario de référence « cours normal des affaires ou CNA » (par pays) (%)	- COM : 0 - MDG : 0 - MUS : 0 - REU : 0 - SYC : 0	- COM : 23 - MDG : 28 - MUS : 40 - REU : AD - SYC : 26,4	UNFCC Country Reports Base des données en ligne: World Bank -World Development Indicators / Climate Watch Data	
		IE6 - Pourcentage des zones terrestres et des eaux intérieures, ainsi que des zones marines et côtières, en particulier les zones d'une grande importance pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, dûment conservées et gérées grâce à la mise en place d'aires protégées écologiquement représentatives (%)	Zones marines : - COM : 13,7 - MDG : 20,1 - MUS : 11,1 - REU : AD - SYC : 71,9 Zones d'eau douce : - COM : 100 - MDG : 49,2 - MUS : NA - REU : AD - SYC : 98,9 Zones terrestres : - COM : 57,4 - MDG : 26,6 - MUS : 9,6 - REU : AD - SYC : 52,8	Zones marines : - COM : 30 - MDG : 30 - MUS : 30 - REU : AD - SYC : >=71,9 Zones d'eau douce : - COM : 100 - MDG : >=49,2 - MUS : NA - REU : AD - SYC : >=98,9 Zones terrestres : - COM : >=57,4 - MDG : 30 - MUS : 30 - REU : AD - SYC : >=52,8	SDG Country Profiles Zones marines (AMP): Nairobi Convention Clearing House Mechanism (Country profiles) Base de données UN : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/countryprofiles/mdg#goal-14	

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
PRODUITS	1.6 Produit 6 lié à l'Effet n°1/OS2 : La compréhension des risques de catastrophes est améliorée	IP12 - Existence d'un centre régional de suivi climatique/d'alertes précoces mis en place et/ou appuyé	0	1	Rapports d'activité de projet ou des partenaires Site web ou plateforme régional de données climatiques	
		IP13 - Nombre d'agences nationales de gestion des risques et catastrophes appuyées (agents, équipements, procédures, ...)	0	4	Rapports d'activité des projets	
	1.7 Produit 7 lié à l'Effet n°1/OS2 : La gouvernance des risques de catastrophe et les capacités juridico-institutionnelles pour la gestion des écosystèmes sont renforcées	IP14 - Nombre de cadres régionaux et nationaux (politique, stratégies, plan d'actions...) élaborés ou mis à jour avec l'appui de la COI	0	11	Rapports d'activités des projets/DI Documents officiels adoptés ou validés par les autorités compétentes Rapports UNDRR	
		IP15 - Nombre de conventions ou protocoles environnementaux, RRC, climatiques adoptés/ratifiés par les Etats membres	0	7	Journaux officiels des Etats Membres Bases de données ONU Environnement, Treaty Collection des Nations Unies Rapport d'activités des projets du DI en charge	
		IP16 - Système de coordination régionale pour mieux répondre aux catastrophes mis en place	0	1	Documents officiels de la COI ou d'autres organisations régionales	

Axe 1 : UNE INDIANOCEANIE DE RESILIENCE, DE PAIX ET DE SECURITE

Résultats	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
					Rapports de coordination régionale et comptes rendu de réunions	
	1.8 Produit 8 lié à l'Effet n°1/OS2 : Les pays de la COI investissent dans la réduction des risques de catastrophe	IP17 - Pourcentage de budgets nationaux dédié à la réduction des risques de catastrophes dans les pays de la COI (%)	- COM : 3 - MDG : 0,2 - MUS : 12,2 - REU : - - SYC : -	- COM : 3,7 - MDG : 3,7 - MUS : >= 12,2 - REU : - - SYC : 3,7	Cf étude UNDRR 2020 Revue des dépenses publiques/Banque Mondiale Budgets nationaux Rapports d'examen de la mise en œuvre du Cadre de Sendai / United Nations Disaster Risk Reduction (UNDRR)	Engagement des EM
	1.9 Produit 9 lié à l'Effet n° 1/OS2 : Des actions innovantes de restauration/ conservation et de gestion durable des écosystèmes sont réalisées	IP18 - Nombre de projets pilotes innovants et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes mis en œuvre avec l'appui de la COI	0	13	Rapports d'activité des projets et des partenaires	
		IP19 - Nombre de comités nationaux de GIZC mis en place et pérennisés	0	4	Documents officiels relatifs à la mise en place de comité national de GIZC par pays (décret, arrêté, décision ministérielle) Rapport d'activité	
		IP 20 - Nombre de campagne / initiatives de sensibilisation des groupes cibles aux enjeux environnementaux et au développement durable soutenues par la COI	0	10	Rapport d'activités de projet(s) Supports de communication	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
IMPACT	Mettre en œuvre une action collective diversifiée et inclusive en faveur du développement durable des Etats membres	Indicateur d'impact n° 1 : Il1 – Pourcentage moyen des financements gérés de manière effective par la COI (%)	65	85	SG/SBF DI	Responsabilité partagée
		Indicateur d'impact n° 2 : Il2 - Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) par pays	- COM ¹ : 0,603 - MDG ² : 0,487 - MUS ³ : 0,806 - REU ⁴ : 0,862 - SYC ⁵ : 0,848	- COM : 0,667 - MDG : 0,531 - MUS : 0,884 - REU : 0,893 - SYC : 0,851	Rapport sur le Développement humain PNUD des Etats membres Base des données en lignes PNUD : https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI	
		Indicateur d'impact n° 3 : Il3 - Indice de Performance Environnementale (EPI) par pays	2022 - COM : 42,5 - MDG : 28 - MUS : 44,8 - REU : AD - SYC : 55,6	2033 - COM : 54,38 - MDG : 38,10 - MUS : 51,78 - REU : AD - SYC : AD	Rapport IPE Base des données en ligne : https://epi.yale.edu/	

¹ COM: Comores² MDG: Madagascar³ MUS: Maurice⁴ REU : Réunion⁵ SYC : Seychelles

Axe 2 : **UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT**

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFETS	Effet n°2 : UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT (AXE 2)	OS 3 : Accompagner l'émergence d'un espace économique et commercial mieux connecté et mieux intégré autour de grandes chaînes de valeur et des accords commerciaux				
		IE7 - Part des échanges commerciaux (en valeur) entre les Etats membres de la COI (%)	1,2	6	Base de données en ligne UNCTAD : https://www.trademap.org/Index.aspx Site INSEE (données La Réunion) : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE)	
		IE8 - Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les Etats membres (%)	2021 - COM : 7,15 - MDG : 3,68 - MUS : 1,5 - REU : AD - SY : 0,56	- COM : 14,3 - MDG : 6,76 - MUS : 3 - REU : AD - SY : 1,12	FAO Yearbook of Fishery Statistics Review of the State of World Marine Fishery Resources https://dataexplorer.fao.org/?tm=14.7.1&pg=0&snb=2	
		IE9 - Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave (%)	Moyenne 2021-2023 - COM : 79,7 - MDG : 68,6 - MUS : 31,2 - REU : AD - SYC : 14,3	- COM : <79,7 - MDG : <68,6 - MUS : <31,2 - REU : AD - SYC : <14,3	Base des données FAO: https://www.fao.org/faostat/fr/#country/	
		IE10 – Classement suivant l'Indice d'intégration régionale des pays de la COI	Rang 2019 - COM : 20 - MDG : 37 - MUS : 5 - REU : N/A - SYC : 11	Rang : - COM : [1-19] - MDG : [1-36] - MUS : [1-4] - REU : N/A - SYC : [1-10]	Site web de African Regional Integration index (ARII) Plateforme de l'indice de l'intégration régionale en Afrique : https://www.integrate-africa.org/fr/classements/afrique/	Attente de mise à jour (collaboration avec UA)

Axe 2 : **UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT**

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
		IE11 - Indice de connectivité du transport maritime de ligne (Liner Shipping Connectivity Index - LSCI)	- COM : 14,73 - MDG : 24,50 - MUS : 62,11 - REU : 49,79 - SYC : 24,74	- COM : >=17 - MDG : >=33 - MUS : >=66 - REU : >=50 - SYC : >=25	Base des données en ligne : https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.LSCI	
		IE12 - Connectivité aérienne : Fréquence des liaisons aériennes directes hebdomadaires entre les Etats membres de la COI	54	58	Site web: https://www.flightconnections.com Planning de vol des compagnies aériennes	
		IE13 - Connectivité numérique : ICT Development Index (IDI)	2023-24 - COM : 43,5 -46,5 - MDG : 26.4 – 29,9 - MUS : 81,7 – 84,2 - REU : AD - SYC : 80,9- 84,7	2033 - COM : >=50 - MDG : >=35 - MUS : >=85 - REU : AD - SYC : >=85	International Telecommunication Union (ITU) de l'ONU	

Axe 2 : **UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT**

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
PRODUITS	2.1 Produit 1 lié à l'Effet n° 2 /OS3 :	IP21 - Nombre d'accords commerciaux, sectoriels ou non, facilités par la COI	0	4	Textes officiels des accords, Communiqués de la COI Rapports d'activité DI	
	La diplomatie, la coopération internationale et l'intégration régionale sont renforcées	IP22 - Nombre d'initiatives en soutien à la coopération économique et à l'intégration commerciale menées par la COI en collaboration avec les autres organisations régionales et continentales	0	10	Rapports d'activités de projet/DI en charge Comptes rendus d'événements Communiqués officiels	
	2.2 Produit 2 lié à l'Effet n° 2 /OS3 :	IP23 - Indice de performance logistique des pays de la COI (efficacité dédouanement, qualité infrastructures commerciales et de transport, facilité de l'organisation des expéditions, capacité de suivi et de traçabilité des consignations...)	- COM : 2,56 (2018) - MDG : 2,3 (2022) - MUS : 2,5 (2022) - REU : AD - SYC : ND	- COM : >= [2,6-3,0] - MDG : >= [2,6-3,0] - MUS : >= [2,6-3,0] - REU : >= [2,6-3,0] - SYC : >= [2,6-3,0]	Rapport « Logistics performance index » / World Bank Base des données en ligne de la banque mondiale : https://data.worldbank.org/indicator/LP.LPI.OVRL.XQ	
	Les conditions pour une meilleure intégration du commerce dans le développement sont créées	IP24 - Nombre de produits d'intérêt régional pour lesquels des normes de qualité ont été définies à la suite de l'harmonisation des normes SPS	2	6	CIRAD Unité régionale de sécurité alimentaire	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
	2.3 Produit 3 lié à l'Effet n° 2 /OS3 :	IP25 - Rendement moyen enregistré pour les filières agricoles soutenues (en t/ha)	Culture MDG MUS COM SYC Haricot 1,2 - - - Riz 2,47 - 0,3 - Maïs 1,8 11,64 1,74 - Oignon 5,41 14,17 - -	Culture: MDG MUS COM SYC Haricot 2 - - - Riz 4,5 - AD - Maïs 2,2 15 AD - Oignon 20 18 - -	Rapport d'évaluation de projet(s) Base des données en ligne de la FAOSTAT : https://www.fao.org/faostat/en/#data/QCL	
	La productivité des filières agricoles prioritaires sont améliorées	IP26 - Volume de production totale de la pêche par Etat membre (en t)	- COM : ND - MDG : 152 318 - MUS : 36 374 - REU : ND - SYC : 137 838	- COM : ND - MDG : 165 033,78 - MUS : 35 450 - REU : ND - SYC : 121 942,69	Base des données en ligne sur la « Production totale de la pêche » : https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ER.FSH.PROD.MT?end=2022&start=1960&view=chart	
	2.4 Produit 4 lié à l'Effet n° 2 /OS3 :	IP27 - Disponibilité des plans d'action préparés par les comités régionaux des aviations civiles et des transporteurs aériens pour améliorer la connectivité aérienne	0	2	Documents officiels adoptés auprès DI en charge de la connectivité Rapports des comités régionaux de l'aviation civile et des transporteurs aériens et/ou procès-verbaux de réunions et/ou communications officielles de la COI	
	Les comités régionaux sur la connectivité aérienne sont réactivés et une coopération concrète entre les membres est facilitée par la COI					

Axe 2 : **UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT**

	2.5. Produit 5 lié à l'Effet n° 2 /OS3 : L'accès au TIC dans les EM est améliorée	IP28 - Nombre d'initiatives pilotées ou associant la COI en faveur de la gouvernance numérique	0	2	DI 2/ COI en charge de la connectivité	
	2.6 Produit 6 lié à l'Effet n° 2 /OS3 : Un mécanisme pour la mutualisation des achats des produits de première nécessité en vue d'une nouvelle impulsion au commerce régional et de développer les échanges intrarégionaux est mis en place	IP29 - Le mécanisme d'achats groupés est mis en place et opérationnel	0	1	Rapports techniques ou administratifs relatifs au mécanisme Comptes rendus des réunions du comité de pilotage Vérification de disponibilité de contrats/accords signés dans le cadre du mécanisme	

Axe 2 : **UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT**

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFETS	Effet n°2 : UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT (AXE 2)	OS 4 : Soutenir une coopération économique en faveur de la transition énergétique et écologique à travers l'innovation, l'entrepreneuriat et la formation				
		IE 14 - Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie (%)	- COM : AD - MDG : 10 - MUS : 23,9 (2020) - REU : 40 - SYC : 5 (2021)	- COM : AD - MDG : 80 - MUS : 60 - REU : AD - SYC : 15	United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) country reports	
		IE 15 - Classement des pays de la COI dans « l'Indice mondial de l'innovation » (<i>Global Innovation Index</i>)	- COM : Not Ranked (2022) - MDG : 106 - MUS : 45 - REU : AD - SYC : Not Ranked (2022)	- COM : Ranked (2030) - MDG : 106 - MUS : 45 - REU : AD - SYC : Ranked (2030)	Global Innovation Index Report / World Intellectual Property Organization (WIPO) Etat des lieux de la recherche et innovation dans la région de l'océan Indien (SG-COI)	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
PRODUITS	2.7 Produit 7 lié à l'Effet n°2/OS4 : La COI contribue à la promotion et au développement de cadre favorable à l'économie bleue et circulaire dans la région	IP30 - Nombre de feuilles de route de promotion des chaînes de valeur régionales des déchets et de développement des échanges commerciaux circulaires dans la région	1	4	Documents stratégiques et feuilles de route adoptés Comptes rendus des ateliers de validation Publications et communiqués régionaux	
		IP31 - Nombre d'institutions de recherche et d'enseignement supérieur collaborant avec la COI dans le domaine de l'économie bleue et circulaire	0	5	Rapports de projets et programmes régionaux Accords, conventions ou protocoles de partenariat signés Publications ou communiqués relatifs aux collaborations	
	2.8 Produit 8 lié à l'Effet n°2/OS4 Le mécanisme de financement de l'économie circulaire est mis en place	IP32 - Nombre de systèmes d'appui institutionnels et financiers pour la transition des entreprises vers l'économie circulaire renforcés	0	3 en 2030	Rapports du groupe de travail des experts de l'économie circulaire CBOI	
		IP33 - Existence d'un système régional REP	0	1	Rapports du groupe de travail de la plateforme public-privé de la promotion des chaînes de valeur régionales des déchets	

Axe 2 : **UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT**

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
	2.9 Produit 9 lié à l'Effet n° 2 /OS4 : Des observatoires nationaux et régional, permettant de suivre et d'améliorer la connaissance des flux de déchets et la circularité dans la région, sont mis en place	IP34 - Nombre d'observatoires de la filière déchet et de l'économie circulaire mis en place au niveau régional et dans les Etats membres	- Pays : 1 (REU) - Régional : 0	- Pays : 5 (COM, MDG, MUS, REU, SYC) - Régional : 1	Ministères de l'environnement des Etats-membres Plateforme régionale R&I	
	2.10 Produit 10 lié à l'Effet n°2/OS4 : Le développement et la mise en œuvre de l'économie bleue est structurée dans les États membres de la COI	IP35 - Nombre d'initiatives régionales fédératrices opérationnelles (PAREB)	1	4	Ministère en charge de l'économie bleue DI en charge mise en œuvre PAREB	
		IP36 - Nombre de stratégies nationales de l'économie bleue disponibles	0	4	Ministère en charge de l'économie bleue DI en charge mise en œuvre PAREB	
	2.11 Produit 11 lié à l'Effet n°2/OS4 : La COI soutient la transition énergétique au niveau régional	IP37 - Nombre d'initiatives régionales soutenues par la COI dans le domaine de la promotion des énergies durables et/ou de l'efficacité énergétique	0	2	DI en charge de la transition énergétique	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
IMPACT	Mettre en œuvre une action collective diversifiée et inclusive en faveur du développement durable des Etats membres	Indicateur d'impact n° 1 : II1 – Pourcentage moyen des financements gérés de manière effective par la COI (%)	65	85	SG/SBF DI	Sans objet
		Indicateur d'impact n° 2 : II2 - Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) par pays	- COM ¹ : 0,603 - MDG ² : 0,487 - MUS ³ : 0,806 - REU ⁴ : 0,862 - SYC ⁵ : 0,848	- COM : 0,667 - MDG : 0,531 - MUS : 0,884 - REU : 0,893 - SYC : 0,851	Rapport sur le Développement humain PNUD des Etats membres Base des données en lignes PNUD : https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI	
		Indicateur d'impact n° 3 : II3 - Indice de Performance Environnementale (EPI) par pays	2022 - COM : 42,5 - MDG : 28 - MUS : 44,8 - REU : AD - SYC : 55,6	2033 - COM : 54,38 - MDG : 38,10 - MUS : 51,78 - REU : AD - SYC : AD	Rapport IPE Base des données en ligne : https://epi.yale.edu/	

¹ COM: Comores² MDG: Madagascar³ MUS: Maurice⁴ REU : Réunion⁵ SYC : Seychelles

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFETS	Effet n°3 : UNE INDIANOCEANIE D'EPANOUISSEMENT HUMAIN ET INCLUSIVE (AXE 3)	OS 5 : Investir dans la santé, l'éducation et la formation, les sciences et la culture au bénéfice de l'épanouissement socioéconomique des populations				
		IE16 - Montant des financements mobilisés par le CDC OH OI au bénéfice du réseau SOH et du Fonds SOH (en millions d'Euros)	20,53	Au moins 10	DI en charge santé CDC OH COI	
		IE17 - Taux moyen de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation formelle ou non formelle durant la période du PDS (%)	- COM : 24,27 (2021) - MDG : 7 (2022) - MUS : 11,96(2023) - REU : NA - SYC : 7,33 (2023)	- COM : 26,67 - MDG : 7,7 - MUS : 13,15 - REU : NA - SYC : 8,63	UNESCO Institute for Statistics (UIS) SDG Country Profile	
		IE18 - Nombre de chercheurs par million d'habitants dans les pays de la COI	- COM : AD - MDG : 33 (2018) - MUS : 853 (2023) - REU : 800 (2023) - SYC : 147 (2005)	- COM : AD - MDG : 36 - MUS : 938 - REU : 880 - SYC : 162	UNESCO Institute for Statistics (UIS) SDG Country Profile	
		IE19 - Existence d'une législation d'un cadre national reconnaissant le statut de l'artiste/professionnel de la culture décliné par pays	- COM : 0 - MDG : 0 - MUS : 1 - REU : 1 - SYC : 0	- COM : 1 - MDG : 1 - MUS : 1 - REU : 1 - SYC : 1	Ministères en charge de la culture Base des données de l'UNESCO sur les législations nationales du patrimoine culturel	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
PRODUITS	3.1 Produit 1 lié à l'Effet n°3 /OS5 Les capacités de prévention et de réaction des Etats membres face aux risques pandémiques et épidémiques sont améliorées	IP38 - Nombre d'appuis aux dispositifs effectués par le réseau SEGA -One Health incluant les équipements et soutiens aux ripostes	148	228	Rapport de suivi et évaluation du programme	
		IP39 - Nombre de partage et de co-production intersectoriels et/ou inter pays	97	240	Rapport de suivi et évaluation du programme	
	3.2 Produit 2 lié à l'Effet n°3/OS5 : Des offres de-formations de qualité dans les secteurs d'intérêt régional (économie verte, bleue, circulaire, sécurité sanitaire, culture, sécurité alimentaire... portées par l'ensemble des projets de la COI) sont accessibles dans les pays de la COI	IP40 - Nombre de personnes ayant bénéficié de formations, de renforcement de compétences appuyées par la COI, décliné par pays, par thématique et par sexe	<u>Par pays</u> - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD <u>Par thématique</u> - Gouvernance : 0 - Sécurité maritime : 163 - Environnement et climat : 0 - Sécurité alimentaire et nutrition : 0 - Economie bleue et circulaire : AD - Formation professionnelle : 0 - Entrepreneuriat : 0 - Culture : 0	<u>Par pays</u> - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD <u>Par thématique</u> - Gouvernance : 201 - Sécurité maritime : 1430 - Environnement et climat : 380 - Sécurité alimentaire et nutrition : 39 166 - Economie circulaire : 380 - Formation professionnelle : 720 - Entrepreneuriat : 1532 - Culture : 160	Rapports de formation Listes de bénéficiaires certifiés ou diplômés Données des établissements de formation partenaires (universités, centres spécialisés, instituts techniques)	

Axe 3 : UNE INDIANOCEANIE D'EPANOUISSEMENT HUMAIN ET INCLUSIVE

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
			- Système de Gestion interne : AD - Sécurité sanitaire : 570 <u>Par sexe</u> - Homme : AD - Femme : AD	- Système de Gestion interne : AD - Sécurité sanitaire : 180 <u>Par sexe</u> - Homme : AD - Femme : AD		
		IP41 - Nombre d'actions ou d'initiatives de la COI en appui à des formations certifiantes ou diplômantes (Dispositif de bourse, appui à la mise en place d'un Master, Doctorat, 1 dispositif d'accueil ou d'encadrement d'un étudiant / chercheur dans le cadre d'un diplôme...)	AD	AD	Conventions d'appui Publications scientifiques et listes de mémoires/thèses soutenues Rapports d'activités des universités et/ou centres de recherche partenaires	OUTILS/ Rapports projets
	3.3 Produit 3 lié à l'Effet n°3/OS5 : La mobilité des apprenants, enseignants, chercheurs, professionnels et opérateurs dans les pays de la COI est facilitée	IP42 - Nombre de personnes ressortissantes de la COI ayant bénéficié d'appui à la mobilité dans le cadre d'une coopération scientifique, technique ou culturelle ou d'un événement professionnel (foire, forum, formation), décliné par pays et par genre	AD <u>Par pays</u> - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD <u>Par sexe</u> - Homme : AD - Femme : AD	AD <u>Par pays</u> - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD <u>Par sexe</u> - Homme : AD - Femme : AD	Rapports de projet Listes de participants aux évènements ou formation	

Axe 3 : **UNE INDIANOCEANIE D'EPANOUISSEMENT HUMAIN ET INCLUSIVE**

	3.4 Produit 4 lié à l'Effet n°3/OS5 : La recherche est facilitée par la COI	IP43 - Proportion des projets en cours de la COI dont les activités engagent des institutions de recherche/des scientifiques	44	>= 44	Accords de collaboration Rapports de partenariats institutionnels ou Listes de partenaires techniques et institutionnels Comptes rendus d'ateliers	
	3.5 Produit 5 lié à l'Effet n°3/OS5 : Les initiatives culturelles et le patrimoine de la région Océan Indien sont promus	IP44 - Nombre d'initiatives culturelles soutenues par la COI sur la scène régionale et internationale	3	50	Rapport(s) de projet(s) Rapport du réseau « On the move » Rapports des partenaires organisateurs et bénéficiaires	
	3.6 Produit 6 lié à l'Effet n°3/OS5 : Un écosystème favorable aux ICC est soutenu	IP45 - Nombre de professionnels de la culture identifiés dans la base de données nationales (registres des ministères de la culture)	AD	AD	Registre des ministères de la culture Bases de données nationales des secteurs culturels	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFETS	Effet n° 3 : UNE INDIANOCEANIE D'EPANOUISSEMENT HUMAIN ET INCLUSIVE (AXE 3)	OS 6 : Promouvoir de manière systématique et transversale l'équité et l'inclusivité pour assurer le bien-être des populations et plus particulièrement des femmes et des jeunes				
		IE20 - Taux de chômage chez les jeunes, les femmes (%)	Jeunes 15-24ans : - COM : 14,94 (2022) - MDG : 11,56 (2022) - MUS : 16,19 - REU : 32 (2022) - SYC : 9 Femmes (15ans et plus) : - COM : 7,47 (2023) - MDG : 7,62 (2022) - MUS : 7,44 (2023) - REU : 18 (2023) - SYC : 2,42 (2023)	Jeunes 15-24ans : - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD Femmes : - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD	UN Statistics Division : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database Country Gender Profile	Cible : tributaire des objectifs fixés par les autorités nationales
		IE21 - Indice de parité dans l'éducation chez les jeunes de 15-24ans	- COM : 0,457 (2022) - MDG : 1,08 (2023) - MUS : 1,10 (2023) - REU : AD - SYC : 1,17 (2023)	- COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD	UN Statistics Division : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database UNESCO Institute for Statistics (UIS)	
		IE22 - Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	- COM : 16,67 - MDG : 18,54 - MUS : 20 - REU* : 42 - SYC : 22,86	- COM : 50 - MDG : 50 - MUS : 50 - REU : 50 - SYC : 50	UN Statistics Division : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database Country Gender Profile Protocole de La SADC sur le Genre et le Développement *Conseil Régional Et Conseil Départemental de la Réunion	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
PRODUITS	3.7 Produit 7 lié à l'Effet n°3/OS6 : La COI dispose d'une stratégie régionale sur le genre	IP46 - Stratégie régionale d'inclusivité sur le genre et les groupes vulnérables élaborée	0	1	Rapports d'activités des projets/DI Documents officiels adoptés ou validés par les autorités compétentes	
	3.8 Produit 8 lié à l'Effet n°3/OS6 : L'intégration du Genre est effective dans les projets et actions de la COI	IP47 - Proportion de projets ayant l'égalité du genre comme objectif principal ou secondaire et/ou disposant d'un plan d'action sur le genre (%)	27,77	30	Rapports d'évaluation selon les marqueurs CAD/OCDE Plans d'action genre annexés aux projets	
		IP48 - Pourcentage des projets/actions impliquant la jeunesse, ciblant la jeunesse ou disposant de ressources dédiées à la jeunesse) (%)	35	100	Rapports d'évaluation selon les marqueurs CAD/OCDE Plans d'action genre annexés aux projets	
	3.9 Produit 9 lié à l'Effet n°3/OS6 : La COI soutient des initiatives portées pour et en faveur des femmes et jeunes	IP49 - Nombre d'initiatives soutenues par la COI en faveur des jeunes et femmes	4	6	DI en charge de l'entrepreneuriat + partenaires (Synergie Jeune, SYAH, EFOI, JCI)	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèses
IMPACT	Mettre en œuvre une action collective diversifiée et inclusive en faveur du développement durable des Etats membres	Indicateur d'impact n° 1 : II1 – Pourcentage moyen des financements gérés de manière effective par la COI (%)	65	85	SG/SBF DI	Responsabilité partagée
		Indicateur d'impact n° 2 : II2 - Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) par pays	- COM ¹ : 0,603 - MDG ² : 0,487 - MUS ³ : 0,806 - REU ⁴ : 0,862 - SYC ⁵ : 0,848	- COM : 0,667 - MDG : 0,531 - MUS : 0,884 - REU : 0,893 - SYC : 0,851	Rapport sur le Développement humain PNUD des Etats membres Base des données en lignes PNUD : https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI	
		Indicateur d'impact n° 3 : II3 - Indice de Performance Environnementale (EPI) par pays	2022 - COM : 42,5 - MDG : 28 - MUS : 44,8 - REU : AD - SYC : 55,6	2033 - COM : 54,38 - MDG : 38,10 - MUS : 51,78 - REU : AD - SYC : AD	Rapport IPE Base des données en ligne : https://epi.yale.edu/	

¹ COM: Comores² MDG: Madagascar³ MUS: Maurice⁴ REU : Réunion⁵ SYC : Seychelles

Axe 4 : **ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE RENFORCEE**

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFETS	Effet n°4 : ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE RENFORCEE (AXE 4)	OS 7 : Moderniser la gouvernance de la COI et renforcer les moyens et les ressources nécessaires à son action et son attractivité				
		IE23 - Accréditations auprès des bailleurs internationaux obtenues et maintenues (FVC et UE)	0	2	Accord de contribution Rapport de l'audit à blanc Accord-cadre d'accréditation COI-FVC	
		IE24 - Pourcentage des postes du personnel pourvus conformément à l'organigramme validé dans le cadre de la transformation de la COI (%)	0	100	SGRH-COI	Disponibilité régionale du pool de compétence
PRODUITS	4.1. Produit 1 lié à l'Effet n°4/OS7 : Une équipe renforcée dans le cadre de la transformation de la COI est opérationnelle	IP50 - Nombre de personnels recrutés, mis à disposition par rapport aux besoins approuvés (ventilés par catégorie): - Recrutés : CI, PB, - Mis à disposition : ETI, Dir, ACM, VSI	1 Recrutés : - CI : 0 - PB : 0 Mis à disposition : - ETI : 0 - Dir : 1 - ACM : 0 - VSI : 0	31 Recrutés : - CI : 8 - PB : 4 Mis à disposition : - ETI : 4 - Dir : 1 - ACM : 10* - VSI : 4	SGRH-COI	Attractivité de la COI
		IP51 - Pourcentage d'implémentation du plan de formation annuel (%)	0	80	SGRH-COI Plan de formation validé	

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
PRODUITS	4.2. Produit 2 lié à l'Effet n°4/OS7 :	IP52- Nombre de cadres et procédures validés, mis en œuvre et disséminés	1	18	Services / SG-COI	
	Les règles et procédures au sein de la COI sont validées, disséminées et mises en œuvre.	IP53 - Nombre d'outils de gestion prévus acquis et opérationnels (Gestion budgétaire et comptable, Passation de marchés, Audit interne, Gestion du Personnel, Gestion documentaire, Suivi-Évaluation)	3	11	Services / SG-COI	
	4.3. Produit 3 lié à l'Effet n°4/OS7 :	IP54 - Existence et opérationnalisation d'un dispositif de Suivi Evaluation pour apprécier les progrès accomplis dans la réalisation des activités (SG et projets)	0	2	Spécialiste SE / SG-COI	
	Le SG de la COI dispose d'un outil de suivi de la réalisation de ses objectifs d'appui au développement					
	4.4. Produit 4 lié à l'Effet n°4/OS7 :	IP55 - Nombre de projets assortis de frais de gestion mise en œuvre par la COI	0	2	SBF-COI	Accréditation FVC et UE
	Un pipeline effectif de projets est mis en place suite aux accréditations	IP56 - Nombre de conventions de financement signées ou en instruction suivant les accréditations	0	3	SBF-COI	
	4.5. Produit 5 lié à l'Effet n°4/OS7 :	IP57 - Pourcentage des cadres, procédures et textes réglementaires relatifs à la transformation institutionnelle adoptés (%)	0	100	SG-COI	
	Les nouveaux cadres et textes réglementaires relatifs à l'Accord de Victoria sont élaborés et appliqués pour l'aboutissement de la transformation institutionnelle	IP58 - Nombre de Conférences ministérielles thématiques et dialogue avec les partenaires et observateurs organisés	0	20	SCOM-COI	
		IP59 - Tenue du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement	0	2	SCOM-COI	

Axe 4 : **ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE RENFORCEE**

Résultat	Chaîne des résultats	Indicateur	Niveau de référence	Cible	Sources des données	Hypothèse
EFFET	Effet n°4 : ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE RENFORCEE	OS 8 : Consolider et diversifier les partenariats avec les membres observateurs, les partenaires au développement, les organisations régionales et internationales et les acteurs non étatiques, notamment les structures à dimension régionale				
		IE25 - Nombre de partenariats développés/mis à jour (signés), ventilé selon typologie de partenariats qui contribue à la mise en place du PDS	0	40	SG-COI – Chargés de missions Secrétaire de direction	
		IE26 – Taux d'évolution des financements obtenus par la COI (%)	0 (2023-27)	+15 (2028-2033)	SBF - COI	
PRODUITS	4.6. Produit 6 lié à l'Effet n°4/OS 8 : Stratégie et système interne de mobilisation des ressources développés	IP60 - La stratégie de mobilisation des ressources élaborée, validée et opérationnalisée	0	2	SG-COI	
	4.7. Produit 7 lié à l'Effet n°4/OS 8 : Visibilité accrue de la COI / La COI renforce son positionnement stratégique à travers une meilleure visibilité	IP61 - Proportion de réalisation des activités de communication prévues dans la stratégie communication de la COI (%)	0	80	SCOM-COI	
	4.8. Produit 8 lié à l'Effet n°4/OS 8 : Renforcement de la collaboration avec les partenaires non-étatiques	IP62 - Nombre de partenaires non étatiques avec lesquels la COI a formalisé une collaboration	12 +	AD	SG-COI	
		IP63 – Nombre de dispositifs de subvention aux acteurs non-étatiques mis en œuvre par la COI	7	AD	SG-COI	



COMMISSION DE
L'Océan Indien

**DICTIONNAIRE DES INDICATEURS DU
PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE
2023-2033**

Septembre 2025

ACRONYMES

ACM	Assistant Chargé de Mission
AD	A Déterminer
APCOI	Association des Parlementaires des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien
ARII	African Regional Integration index
CAD	Comité diamide au Développement
CDC OH	Center for Disease Control and Prevention – One Health
CI	Cadre Intermédiaire
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement.
CNA	Cours Normal des Affaires
COI	Commission de l'Océan Indien
COM	Comores
DI	Domaine d'Intervention
EFOI	Entreprendre au Féminin Océan Indien
EM	État Membre
EPI	Environmental Performance Index
ETI	Expert Thématique International
FAO	Food and Agriculture Organization
FVC	Fond Vert pour le Climat
GES	Gaz à Effet de Serre
GII	Global Innovation Index
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Cotières
ICC	Industries Culturelles et Créatives
IDH	Indice de Développement Humain
IDI	ICT Development Index
IE	Indicateur d'Effet
IIRA	Indice d'Intégration Régionale en Afrique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IP	Indicateur d'Impact
IT	Information Technology
ITC	International Trade Center
ITU	International Telecommunication Union
ISPS	International Ship and Port Facility Security
JCI	Jeune Chambre Internationale
LSCI	Liner Shipping Connectivity Index
MDG	Madagascar
MUS	Maurice
N/A	Non Applicable
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONU	Organisation des Nations Unies
PAP	Plan d'Actions Prioritaires
PAREB	Plan d'Actions Régional pour l'Economie Bleue
PB	Personnel de Bureau

PDS	Plan de Développement Stratégique
PIB	Produit Intérieur Brut
PFPOI	Plateforme des Femmes en Politique de l’Océan Indien
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REOI	Réseau Electoral de l’Océan Indien
REP	Responsabilité Élargie du Producteur
REU	Réunion
SBF	Service Budget Finance
SCOM	Service Communication
SDG	Sustainable Development Goals
SOH	SEGA One-Health
SE	Suivi-Evaluation
SG	Secrétariat Général
SGRH	Service Gestion de Ressources Humaines
SPS	Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
SYAH	SIDS Youth AIMS Hub
SYC	Seychelles
UE	Union Européenne
UIS	UNESCO Institute for Statistics
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development
UNDRR	United Nations Disaster Risk Reduction
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change
VSI	Volontaire Solidarité Internationale
WIPO	World Intellectual Property Organization

INDICATEURS D'IMPACT

II1 - Pourcentage moyen des financements gérés de manière effective par la COI

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion moyenne des financements mobilisés qui sont effectivement gérés/exécutés directement par la COI (Direction, DI, Projet/Programme) durant la période du PDS : Pourcentage = Montant de financements gérés par la COI (Direction, DI, projet/programme) durant la période du PDS/Montant total de financements obtenus par la COI (Direction, DI, projet/programme) durant la période du PDS*100
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire des financements auprès de la Direction, des DI, des projets/programmes selon leur type de gestion et calcul
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	SG/SBF DI
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	65
Valeur cible	85

II2 - Evolution de l'Indice de Développement Humain (IDH) par pays

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indice composite élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour évaluer la qualité de vie dans un pays, en combinant les 3 dimensions fondamentales du bien-être humain (santé, éducation, niveau de vie). L'indice est compris entre 0 et 1 : ▪ 0=faible niveau de développement ▪ 1=niveau de développement élevé
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue des rapports nationaux sur le développement humain par pays Consultation de la base des données en ligne du PNUD
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport sur le Développement humain PNUD des Etats membres Base des données en lignes PNUD : https://hdr.undp.org/data-center/human-development-index#/indicies/HDI

Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : 0,603 - MDG : 0,487 - MUS : 0,806 - REU : 0,862 - SYC : 0,848
Valeur cible	- COM : 0,667 - MDG : 0,531 - MUS : 0,884 - REU : 0,893 - SYC : 0,851

II3 - Indice de Performance Environnementale (EPI) par pays

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indice composite qui mesure la performance environnementale d'un pays à travers un ensemble d'indicateurs liés à la santé environnementale (qualité de l'air, accès à l'eau potable, assainissement, impacts de la pollution sur la santé) et à la vitalité des écosystèmes (biodiversité, ressources halieutiques, couverture forestière, changement climatique, pollution agricole, émissions de gaz à effet de serre). L'indicateur est élaboré par les universités de Yale et Columbia, en partenariat avec le Forum Économique Mondial (WEF) Le score est compris entre 0 et 100 : ▪ 0=faible performance ▪ 100= meilleure performance)
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue du rapport IPE Consultation de la base des données de Yale University
Fréquence de collecte	Biennale
Source	Rapport IPE Base des données en ligne : https://epi.yale.edu/
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : 42,5 - MDG : 28 - MUS : 44,8 - REU : AD - SYC : 55,6
Valeur cible	- COM : 54,38 - MDG : 38,10 - MUS : 51,78 - REU : AD - SYC : AD

AXE 1 - UNE INDIANOCEANIE DE RESILIENCE, DE PAIX ET DE SECURITE

Objectif spécifique 1 : Promouvoir la stabilité politique et la bonne gouvernance au sein de la région comme zone de paix et de la région avec le reste du monde, œuvrer à sa sécurité et garantir le dialogue interétatique

A. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 1

IE1 – Indice de stabilité politique

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indicateur composite qui mesure la probabilité de déstabilisation d'un pays par des moyens non constitutionnels ou violents, y compris les conflits internes, les actes de terrorisme, les coups d'État ou les troubles civils. Il reflète la perception du degré de stabilité politique et de l'absence de violence dans un pays. L'indice est publié par Political Risk Services Group sur la base d'indicateurs provenant de sources multiples (Economist Intelligence Unit, le Forum économique mondial et le Political Risk Services) A chaque pays est attribué un score de -2,5 à 2,5 où : -2,5= pays perçu comme le plus instable, avec des tensions politiques ou sociales significatives 2,5= pays politiquement le plus stable, avec une faible probabilité de conflits
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données en ligne du "The Global Economy"
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Base des données en ligne : https://www.theglobaleconomy.com/rankings/wb_political_stability/Africa
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : -0,23 - MDG : -0,69 - MUS : 0,78 - SYC : 0,76
Valeur cible	- COM : >=0,1 - MDG : >=0,1 - MUS : >0,78 - SYC : >0,76

IE2 – Indice Ibrahim de la Gouvernance

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indice composite qui évalue la qualité de la gouvernance dans les pays africains. Il est élaboré et publié par la Fondation Mo Ibrahim. L'indice mesure les résultats obtenus par les gouvernements africains dans la fourniture de biens publics et de services à leurs citoyens, à travers quatre grandes dimensions (Sécurité et État de droit, participation, Droits et

	Inclusion, fondements des opportunités économiques, développement humain) A chaque pays est attribué un score de 0 à 100 (moyenne des scores pour les 4 dimensions) où : ▪ 0 = performance la plus faible possible ▪ 100 = performance optimale
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue du rapport IIAG Consultation du site web IIAG
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport IIAG Base des données en ligne : https://iiag.online/fr/
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : 42,8 - MDG : 44 - MUS : 72 - SYC : 75,3
Valeur cible	- COM : 54,7 (2026) - MDG : 50 (2028) - MUS : 75 (2028) - SYC : 77 (2028)

IE3 – Nombre d'évènements d'insécurité maritime enregistrés dans la zone d'intérêt du CRFIM et du CRCO

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre annuel moyen d'incidents enregistrés par le CRFIM dans la zone COI, à savoir : violence en mer, trafics de stupéfiants, contrebande, migration illégale, pêche INN, piraterie numérique, incidents de navigation, catastrophe environnementale marine
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire des incidents rapportés lors de revue de rapport du CRFIM
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	RMIFC Incident reports
Responsable	DI en charge de la sécurité maritime et portuaire
Valeur de base	1055
Valeur cible	NA

B. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 1

IP1 - Nombre de documents produits, initiatives et expertise identifiés dans le domaine de la prévention et médiation de crise

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Ensemble des productions documentaires (rapports, guides, études, notes de synthèse), des initiatives (actions pilotes) et des expertises (personnes ou structures spécialisées) recensés ou développés dans le domaine de la prévention et de la médiation des crises, répertoriées au niveau des projets ou des partenaires. Il permet de mesurer la dynamique, la capitalisation des connaissances et les ressources mobilisables dans ce domaine
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue des rapports d'activité périodique de projets
Fréquence de collecte	Semestrielle
Source	Rapport d'activités de projet(s)
Responsable	Projet(s) dans le domaine de la prévention et médiation de crise Archiviste COI
Valeur de base	5 (2023)
Valeur cible	8 (2026)

IP2 - Existence d'un réseau régional des journalistes sensibles aux crises opérationnel

Unité	Binaire (1/0)
Description/Mode de calcul	Réseau d'échange d'informations sur des situations tendues dans les pays de la COI, composé de journalistes ayant bénéficié de formation sur le journalisme sensible aux crises et régi par une charte d'engagement pour une couverture respectueuse de l'éthique pendant des crises : ▪ 1 = Existence du réseau régional des journalistes sensibles aux crises ▪ 0 = Aucun réseau
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de la liste des journalistes du réseau et de la charte d'engagement pour une couverture respectueuse de l'éthique auprès du projet
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Rapport d'activités de projet(s) et de l'unité de gouvernance
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	0 (2023)
Valeur cible	1 (2026)

IP3 – Part de processus électoraux ayant mobilisé des structures soutenues par la COI (REOI, APCOI, PFPOI)

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion de processus électoraux (présidentiels, législatifs, municipaux, etc.) dans les États membres de la Commission de l’océan Indien (COI) qui ont mobilisé au moins une structure soutenue par la COI, à savoir le Réseau Électoral de l’océan Indien (REOI), l’Association des Professionnels de la Communication de l’océan Indien (APCOI) ou le Pôle femmes politiques de l’océan Indien (PFPOI) : Nombre de processus électoraux ayant mobilisés des structures soutenues par la COI (REOI, APCOI, PFPOI)/Nombre total de processus électoraux dans les pays de la COI durant la période du PDS*100
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire des processus électoraux ayant mobilisé des structures soutenues dans les rapports des observateurs des élections
Fréquence de collecte	A chaque élection
Source	Rapport des observateurs des élections Rapport des Organes de Gestion des Elections
Responsable	Projet(s) dans le domaine Gouvernance
Valeur de base	0
Valeur cible	100

IP4 - Nombre d’actions conduites en collaboration avec la COI, REOI, APCOI

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total de toutes les initiatives visant à sensibiliser, former, informer, dialoguer ou partager des expériences, réalisées en partenariat ou en collaboration avec la Commission de l’océan Indien (COI), le Réseau Électoral de l’océan Indien (REOI) et l’Association des Professionnels de la Communication de l’océan Indien (APCOI). Ces activités peuvent inclure des formations, ateliers, séminaires, missions techniques, campagnes de sensibilisation, événements publics, actions de terrain, etc. Ces actions peuvent se dérouler en présentiel ou en virtuel, selon les objectifs et les modalités retenus.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue rapport d'activités projet(s) Gouvernance, REOI, APCOI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport d’activités de projet(s)
Responsable	Projet(s) dans le domaine Gouvernance
Valeur de base	14 (2023)
Valeur cible	35 (2026)

IP5 - Création d'une unité spécifique dans le domaine de la gouvernance

Unité	Binaire (0/1)
Description/Mode de calcul	Mise en place formelle d'une unité, cellule ou structure institutionnelle dédiée spécifiquement aux questions de gouvernance au sein de la COI
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité l'unité dans l'organigramme COI
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Rapport d'activités de projet(s) Organigramme
Responsable	Projet(s) dans le domaine Gouvernance RH COI
Valeur de base	0
Valeur cible	1

IP6 - Nombre d'organismes régionaux et internationaux impliqués dans les activités de gouvernance de la COI

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'organismes, institutions ou partenaires régionaux et internationaux qui participent activement aux activités de gouvernance menées par la Commission de l'océan Indien (COI). Cela inclut leur implication dans la planification, la mise en œuvre, le financement, le suivi ou l'évaluation d'actions en lien avec la gouvernance (transparence, participation citoyenne, processus électoraux, prévention des conflits, etc.). Il s'agit de : Nations-Unies, COMESA, OIF, APF, UA, Conseil régional de la Réunion ; auxquels pourront s'ajouter IPU, SADC, ...
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Recensement des organismes régionaux et internationaux impliqués dans les activités de gouvernance
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport d'activités de projet(s)
Responsable	Projet(s) dans le domaine Gouvernance
Valeur de base	6 (2023)
Valeur cible	8 (2026)

IP7 – Nombre d’activités conjointes organisées avec les organismes régionaux et internationaux dans le domaine de la gouvernance

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total d’activités (ateliers, formations, conférences, missions techniques, projets, campagnes, etc.) organisées en partenariat entre la COI (ou une de ses structures) et un ou plusieurs organismes régionaux ou internationaux. Il permet d’évaluer le niveau de collaboration opérationnelle et la dynamique de coopération autour des priorités stratégiques dans le domaine de la gouvernance.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire des activités conjointes organisés avec les organismes régionaux et internationaux
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport d’activités de projet(s)
Responsable	Projet(s) dans le domaine Gouvernance
Valeur de base	3 (2023)
Valeur cible	8 (2026)

IP8 - Nombre de pays ayant établi une politique et/ou stratégie de la sécurité maritime

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de pays ayant adopté de manière formelle, ou mis à jour, une politique nationale et/ou une stratégie spécifique dédiée à la sécurité maritime durant la période du PDS. Ces documents stratégiques définissent les orientations, priorités, dispositifs institutionnels et moyens mobilisés pour prévenir, détecter, répondre aux menaces et sécuriser l’espace maritime national et régional.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Vérification de disponibilité de documents de politique et/ou stratégie par pays
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	IMOGCC Décret ministériel
Responsable	Projet(s) dans le domaine Gouvernance
Valeur de base	0
Valeur cible	5

IP9 - Nombre de pays ayant mis en œuvre les normes ISPS

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de pays ayant mis en œuvre les normes du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS), adopté dans le cadre de la Convention SOLAS (Safety of Life at Sea) de l'Organisation maritime internationale (OMI). Il s'agit de vérifier si les États ont mis en place des mesures de sûreté maritime conformes au code ISPS dans leurs ports et pour leurs navires.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Vérification des rapports nationaux des autorités portuaires ou maritimes, rapports d'audits de sûreté portuaire, registres des installations portuaires certifiées
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports nationaux des autorités portuaires ou maritimes Audits de sûreté portuaire Registres des installations portuaires certifiées ISPS
Responsable	Projet(s) dans le domaine sécurité maritime et portuaire
Valeur de base	0
Valeur cible	2

IP10 - Nombre de réglementations interministérielles dans le domaine de la sécurité portuaire et maritime

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de mécanismes de coordination ou décisions conjointes impliquant plusieurs ministères ou agences gouvernementales dans le domaine de la sécurité portuaire et maritime. Cela inclut protocoles, comités ou plans d'action adoptés ou mis en œuvre conjointement pour assurer la sûreté des installations portuaires, la sécurité en mer, la prévention des risques (piraterie, trafic, pollution, etc.), et la conformité aux normes internationales comme le Code ISPS
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de documents/textes de régulation interministérielle dans le domaine de la sécurité portuaire et maritime dans chaque pays de la COI
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Documents officiels (décrets, arrêtés, notes conjointes, plans d'action) Rapports des comités ou cellules interministérielles de sécurité maritime
Responsable	Projet(s) dans le domaine sécurité maritime et portuaire
Valeur de base	0
Valeur cible	5

IP11 - Nombre de parties aux accords régionaux de sécurité maritime de 2018

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total de parties (États, organisations régionales ou internationales, agences spécialisées, etc.) ayant adhéré ou participé activement aux accords régionaux de sécurité maritime signés en 2018. Il s'agit de suivre le niveau d'engagement et de coopération autour de ces accords, qui visent à renforcer la sécurité et la sûreté maritimes dans la région concernée
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la liste de signataires et de parties prenantes (publications officielles, plateformes régionales) Revue de rapports de suivi des accords ou initiatives de sécurité maritime (COI, IMO)
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Liste de signataires et de parties prenantes (publications officielles, plateformes régionales) Rapports de suivi des accords ou initiatives de sécurité maritime (COI, IMO)
Responsable	Projet(s) dans le domaine sécurité maritime et portuaire
Valeur de base	5 (Etats membres COI, Djibouti, Kenya)
Valeur cible	8 (+ Somalie, Tanzanie, Mozambique)

Objectif spécifique 2 : Contribuer à la résilience et l'amélioration climatique et environnementale, notamment en renouant avec l'océan

C. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 2

IE4 – World Risk Index

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indice composite qui évalue le risque de catastrophe naturelle dans un pays, en tenant compte à la fois de l'exposition aux aléas naturels et de la vulnérabilité de la société. Il mesure la probabilité qu'un événement naturel extrême entraîne une catastrophe majeure, en fonction de plusieurs dimensions structurelles (économiques, sociales, environnementales et institutionnelles). L'indice est publié annuellement par l'Institute for International Law of Peace and Armed Conflict (IFHV) de l'Université de Bochum, en coopération avec Bündnis Entwicklung Hilft, un réseau d'ONG allemand. Les scores sont compris de 0 à 100 : ▪ 0 = pas de risque ▪ 100 = risque maximal de catastrophe
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue du rapport WorldRiskIndex
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	World Risk Index Report
Responsable	Projets dans le domaine DRR DI en charge de la gestion des risques et catastrophes
Valeur de base	- COM : 2,73 - MDG : 23,59 - MUS : 3,60 - REU : AD - SYC : 2,76
Valeur cible	- COM : 3,26 - MDG : 30,56 - MUS : 3,96 - REU : AD - SYC : 2,77

IE5 - Pourcentage de diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au scénario de référence « cours normal des affaires ou CNA » (par pays)

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Pourcentage de réduction des émissions de GES (en tonne équivalent de CO₂) par rapport à un scénario de référence dit de cours normal des affaires (CNA), c'est-à-dire un scénario hypothétique dans lequel aucune mesure de réduction supplémentaire n'aurait été mise en œuvre. Il permet d'évaluer l'efficacité des mesures climatiques prises par un pays, une région ou un secteur pour limiter les émissions responsables du changement climatique. Pourcentage de diminution = (Emissions CNA-Emissions réelles ou prévues/Emissions CNA) *100
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue du rapport UNFCC Country Consultation de la base des données en ligne de la Banque Mondiale Revue des rapports d'évaluation des autorités RRC et des ONGs
Fréquence de collecte	Biennale
Source	UNFCC Country Reports Base des données en ligne : World Bank -World Development Indicators / Climate Watch Data
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : 0 - MDG : 0 - MUS : 0 - REU : 0 - SYC : 0
Valeur cible	- COM: 23 - MDG: 28 - MUS: 40 - REU: AD - SYC: 26,4

IE6 - Pourcentage des zones terrestres et des eaux intérieures, ainsi que des zones marines et côtières, en particulier les zones d'une grande importance pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, dûment conservées et gérées grâce à la mise en place d'aires protégées écologiquement représentatives

Unité	Pourcentage (%)		
Description/Mode de calcul	Part de la surface totale de ces écosystèmes qui est officiellement protégée et gérée de manière à préserver la diversité biologique et les services écosystémiques essentiels. La proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées est la superficie des étendues maritime couverte par des aires marines protégées exprimée en pourcentage de la superficie totale maritime. La proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées est la part exprimée en pourcentage des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées dans l'ensemble des sites couverts par des aires protégées. La proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées est la part exprimée en pourcentage des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées dans l'ensemble des sites couverts par des aires protégées.		
Désagrégation	Par pays et par type d'écosystèmes (zones terrestres, zones d'eaux douces et zones marines)		
Méthode de collecte	Revue du profil ODD par pays		
Fréquence de collecte	Annuelle		
Source	SDG Country Profiles Zones marines (AMP): Nairobi Convention Clearing House Mechanism (Country profiles) Base de données UN : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/countryprofiles/mdg#goal-14		
Responsable	SG/S&E		
Valeur de base	Zones marines : - COM : 13,7 - MDG : 20,1 - MUS : 11,1 - REU : AD - SYC : 71,9	Zones d'eau douce : - COM : 100 - MDG : 49,2 - MUS : NA - REU : AD - SYC : 98,9	Zones terrestres : - COM : 57,4 - MDG : 26,6 - MUS : 9,6 - REU : AD - SYC : 52,8
Valeur cible	Zones marines : - COM : 30 - MDG : 30 - MUS : 30 - REU : AD - SYC : >=71,9	Zones d'eau douce : - COM : 100 - MDG : >=49,2 - MUS : NA - REU : AD - SYC : >=98,9	Zones terrestres : - COM : >=57,4 - MDG : 30 - MUS : 30 - REU : AD - SYC : >=52,8

D. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 2

IP12 – Existence d'un centre régional de suivi climatique/d'alertes précoces mis en place ou appuyé

Unité	Binaire (1/0)
Description/Mode de calcul	Existence de centre régional spécialisé dans le suivi climatique et/ou la diffusion d'alertes précoces (cyclones, inondations, sécheresses, vagues de chaleur, etc.) qui ont été soit créés, soit renforcés/appuyés techniquement, institutionnellement ou financièrement dans le cadre d'un programme ou d'une coopération régionale ▪ 1 = Existence d'un centre régional de suivi climatique et d'alerte précoce ▪ 0 = Aucun centre régional de suivi climatique
Désagrégation	NA
Méthode de collecte	Revue de rapports d'activité de projet ou des partenaires Vérification disponibilité site web ou plateforme régional de données climatiques
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Rapports d'activité de projet ou des partenaires Site web ou plateforme régional de données climatiques
Responsable	Projet(s) dans le domaine DRR
Valeur de base	0
Valeur cible	1

IP13 - Nombre d'agences nationales de gestion des risques et catastrophes appuyées (agents, équipements, procédures, ...)

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'entités gouvernementales ou para-gouvernementales ayant bénéficié d'une assistance technique, de construction/réhabilitation de locaux, de dotation d'équipements, ... pour renforcer leurs capacités dans la coordination, la prévention, la préparation, la réponse et au relèvement face aux catastrophes
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Recensement des agences nationales de GRC appuyées dans les rapports d'activités des projets et partenaires
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport d'activités de projet(s)
Responsable	Projet(s) dans le domaine DRR
Valeur de base	0
Valeur cible	4

IP14 - Nombre de cadres régionaux et nationaux élaborés ou mis à jour avec l'appui de la COI

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Décompte des documents stratégiques officiels (stratégies régionales, des plans d'actions), élaborés avec l'appui technique, financier ou logistique de la COI ou actualisés grâce à cet appui au cours de la période du PDS. Il s'agit des cadres régionaux et nationaux ci-après : ▪ Stratégie régionale sur la Biodiversité :1 ▪ Législations nationales + stratégie pour la météorologie pour les 4 pays : 4 ▪ Stratégie régionale sur RRC :1 ▪ Stratégie régionale sur le Climat : 1 ▪ Stratégie régionale sur Env. et social : 1 ▪ Plan national d'adaptation de Maurice :1 ▪ Stratégie régionale de déchets plastiques et chimique :1 ▪ Fond de contingence pour la RRC : 1
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de Documents stratégiques auprès des entités en charge Revue des rapports d'activité des projets/DI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activités des projets/DI Documents officiels adoptés ou validés par les autorités compétentes Rapports UNDRR
Responsable	Projet(s) dans le domaine DRR Projet dans le domaine Environnement DI en charge DRR et Environnement
Valeur de base	0
Valeur cible	11

IP15 - Nombre de conventions ou protocoles environnementaux, RRC, climatiques adoptés/ratifiés par les Etats membres

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total d'instruments juridiques internationaux (conventions, protocoles, accords) relatifs à la protection de l'environnement, à la lutte contre les changements climatiques et à la réduction des risques et catastrophes (RRC) qui ont été formellement adoptés ou ratifiés par les États membres. Il s'agit de : ▪ BBNJ : Biodiversity Beyond National jurisdiction (international) :1 ▪ ICZM protocole (Nairobi convention) :1 ▪ Traité de plastique (en cours de négociation au niveau international) :1 ▪ Législations nationales sur météorologie : 4
Désagrégation	N/A

Méthode de collecte	Vérification dans le Journal Officiel des Etats membres Vérification de la disponibilité des conventions ou protocoles ratifiés par les Etats membres au sein de la DI4 de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Journaux officiels des Etats Membres Bases de données ONU Environnement, Treaty Collection des Nations Unies Rapport d'activités des projets du DI en charge
Responsable	DI en charge
Valeur de base	0
Valeur cible	7

IP16 - Système de coordination régionale pour mieux répondre aux catastrophes mis en place

Unité	Binaire (1/0)
Description/Mode de calcul	Existence d'un mécanisme régional formel qui rassemble les principaux acteurs (gouvernements, organisations spécialisées, société civile, experts techniques) afin de coordonner la gestion des urgences et des catastrophes à l'échelle régionale. Il prend en compte l'établissement de structure de gouvernance régionale, accompagné de la mise en place de protocoles/procédures de coordination et de communication en cas de catastrophes d'envergure régionale ▪ 1 : Système mis en place et opérationnel ▪ 0 : Système non mis en place
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de documents officiels relatifs à la mise en place du système de coordination au niveau COI (TDRs, rapport de réunions...)
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Documents officiels de la COI ou d'autres organisations régionales Rapports de coordination régionale et comptes rendu de réunions
Responsable	Projet(s) dans le domaine DRR
Valeur de base	0
Valeur cible	1

IP17 - Pourcentage de budgets nationaux dédié à la réduction des risques de catastrophes dans les pays de la COI

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Part des investissements en faveur de la réduction des risques de catastrophes (prévention, préparation, atténuation et renforcement de la résilience) par rapport aux budgets nationaux, selon les budgets nationaux des Etats membres : Pourcentage budget RRC = (Montant alloué à la RRC/ Budget national total) *100
Désagrégation	Par pays

Méthode de collecte	Revue des dépenses publiques/Banque Mondiale Revue des Budgets nationaux Revue des rapports d'examen de la mise en œuvre du Cadre de Sendai/UNDRR
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Revue des dépenses publiques/Banque Mondiale Budgets nationaux Rapports d'examen de la mise en œuvre du Cadre de Sendai / United Nations Disaster Risk Reduction (UNDRR)
Responsable	SG/S&E Projet(s) dans le domaine DRR
Valeur de base	- COM : 3 - MDG : 0,2 - MUS : 12,2 - REU : - - SYC : -
Valeur cible	- COM : 3,7 - MDG : 3,7 - MUS : >= 12,2 - REU : - - SYC : 3,7

IP18 - Nombre de projets pilotes innovants et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes mis en œuvre avec l'appui de la COI

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Nombre de projets pilotes présentant un caractère innovant et pouvant être reproduits dans d'autres contextes, visant la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes marins, côtiers ou terrestres, qui ont été effectivement mis en œuvre avec l'appui technique, financier ou institutionnel de la COI. Il s'agit de : - Projets pilotes COI : 7 - Projets issus d'appel à projet : 6
Désagrégation	-
Méthode de collecte	Vérification dans les rapports d'activités des projets et partenaires
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activités des projets et des partenaires
Responsable	Projet dans le domaine de l'Environnement
Valeur de base	0
Valeur cible	13

IP19 - Nombre de comités nationaux de GIZC mis en place et pérennisés

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de comités nationaux dédiés à la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) qui ont été officiellement créés et dont le fonctionnement est maintenu de manière durable (pérennisation), avec ou sans appui de la COI.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de documents officiels relatifs à la mise en place de comité national de GIZC par pays (décret, arrêté, décision ministérielle) Vérification de la disponibilité justifiant le fonctionnement (rapports d'activité, compte rendu de réunions...)
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Documents officiels relatifs à la mise en place de comité national de GIZC par pays (décret, arrêté, décision ministérielle) Rapport d'activité
Responsable	Projet dans le domaine de l'Environnement
Valeur de base	0
Valeur cible	4

IP20 - Nombre de campagne / initiatives de sensibilisation des groupes cibles aux enjeux environnementaux et au développement durable soutenues par la COI

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total de campagnes ou initiatives organisées durant la période du PDS pour informer, éduquer et mobiliser des publics cibles (communautés, secteurs professionnels, institutions, jeunes, etc.) autour des enjeux environnementaux et de développement durable. L'indicateur prend en compte les actions menées directement ou appuyées par la COI, soit 1 campagne ou initiative par an.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue des rapports d'activités des projets et partenaires Vérification de la disponibilité de supports de communication
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport d'activités de projet(s) Supports de communication
Responsable	Projet dans le domaine de l'Environnement
Valeur de base	0
Valeur cible	10

AXE 2 - UNE INDIANOCEANIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE INTEGRE, DURABLE ET INNOVANT

Objectif spécifique 3 : Accompagner l'émergence d'un espace économique et commercial mieux connecté et mieux intégré autour de grandes chaînes de valeur et des accords commerciaux

A. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 3

IE7 - Part des échanges commerciaux (en valeur) entre les Etats membres de la COI

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion des échanges commerciaux intra-régionaux, c'est-à-dire la valeur totale des biens et services échangés entre les États membres de la COI, par rapport à leur commerce global (importations et exportations). Il reflète le niveau d'intégration économique régionale et la dynamique des échanges au sein de la COI. Il est calculé selon la formule suivante : Part des échanges commerciaux (en valeur) entre les Etats membres de la COI = Volume (en valeur) des échanges régionaux (entre les pays de la zone COI) / Volume des échanges totaux de biens et de services des pays de la COI
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Compilation des données sur les échanges commerciaux de Trademap et calcul
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Base de données en ligne UNCTAD : https://www.trademap.org/Index.aspx Site INSEE (données La Réunion) : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE)
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	1,2
Valeur cible	6

IE8 - Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les Etats membres

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Part du Produit Intérieur Brut (PIB) national générée par des activités de pêche considérées comme viables, c'est-à-dire durables sur les plans économique, social et environnemental. Il permet de quantifier la contribution économique de la pêche durable à l'économie des États membres tout en tenant compte des principes de gestion responsable des ressources halieutiques. L'indicateur est calculé et publié par la FAO. Proportion PIB pêche viable (%) = Valeur ajoutée brute des activités de pêche viables/PIB Total
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue du "Review of the State of World Marine Fishery Resources" Revue de la "FAO Yearbook of Fishery Statistics"

Fréquence de collecte	Biennale
Source	FAO Yearbook of Fishery Statistics Review of the State of World Marine Fishery Resources FAO Stat : https://dataexplorer.fao.org/?tm=14.7.1&pg=0&snb=2
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	2021 - COM : 7,15 - MDG : 3,68 - MUS : 1,5 - REU : AD - SY : 0,56
Valeur cible	- COM : 14,3 - MDG : 6,76 - MUS : 3 - REU : AD - SY : 1,12

IEg - Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion de ménages ayant une consommation alimentaire déficiente ou qui ont recours à des stratégies d'adaptation irréversible pour satisfaire ses besoins alimentaires. Le taux d'insécurité alimentaire modérée ou grave est calculé suivant une moyenne par période de 3 ans et publié par la FAO : Prévalence insécurité alimentaire modérée ou grave = (Nombre total de ménages en insécurité alimentaire modérée ou sévère/Nombre total de ménages) *100.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue de données de la division statistique de la FAO / FAOSTAT
Fréquence de collecte	Triennale
Source	Base des données FAO : https://www.fao.org/faostat/fr/#country/
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	Moyenne 2021-2023 - COM : 79,7 - MDG : 68,6 - MUS : 31,2 - REU : AD - SYC : 14,3
Valeur cible	- COM : <79,7 - MDG : <68,6 - MUS : <31,2 - REU : AD - SYC : <14,3

IE10 – Classement suivant l'Indice d'intégration régionale des pays de la COI

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Classement basé sur les scores de l'Indice d'Intégration Régionale en Afrique (IIRA), indice développé conjointement par l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement et la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique selon cinq dimensions principales : intégration commerciale, intégration productive, intégration macroéconomique, intégration des infrastructures et libre circulation des personnes
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la plateforme de l'IIRA
Fréquence de collecte	Tous les 5ans
Source	Site web de African Regional Integration index (ARII) Plateforme de l'indice de l'intégration régionale en Afrique : https://www.integrate-africa.org/fr/classements/afrique/
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	Rang 2019 - COM : 20 - MDG : 37 - MUS : 5 - REU : N/A - SYC : 11
Valeur cible	- COM : [1-19] - MDG : [1-36] - MUS : [1-4] - REU : N/A - SYC : [1-10]

IE11 – Indice de connectivité du transport maritime de ligne (Liner Shipping Connectivity Index - LSCI)

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indicateur multidimensionnel mesurant le degré d'intégration d'un pays ou d'un port dans les réseaux mondiaux de transport maritime de ligne sur la base du nombre de navires, de leur capacité, de la fréquence des services, du nombre d'opérateurs, de la taille des navires et des destinations accessibles directement. Il est publié trimestriellement par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'indice annuel est calculé comme suit : Indice de connectivité du transport maritime de ligne annuel = (Indice T1+Indice T2+Indice T3+Indice T4)/4

Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Compilation des données de la base des données de l'UNCTAD et calcul
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Base des données en ligne : https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.LSCI
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : 14,73 - MDG : 24,50 - MUS : 62,11 - REU : 49,79 - SYC : 24,74
Valeur cible	- COM : >=17 - MDG : >=33 - MUS : >=66 - REU : >=50 - SYC : >=25

IE12 - Fréquence des liaisons aériennes directes entre les Etats membres de la COI

Unité	Nombre par semaine
Description/Mode de calcul	Nombre moyen de vols aériens directs réguliers (passagers ou fret) reliant les États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) entre eux, sur une base hebdomadaire. Il reflète le niveau de connectivité aérienne régionale, un élément clé pour la mobilité des personnes, l'intégration économique, la coopération régionale, le tourisme et les échanges commerciaux.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue des plans de vol hebdomadaire des compagnies aériennes desservant les pays de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Site web : https://www.flightconnections.com/ Planning de vol des compagnies aériennes
Responsable	SG/S&E DI en charge de la connectivité
Valeur de base	54
Valeur cible	58

IE13 - Connectivité numérique : ICT Development Index (IDI)

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indicateur composite mis au point par l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour évaluer, comparer et suivre le niveau de développement des TIC dans différents pays. Il reflète la capacité d'un pays à accéder, utiliser et maîtriser les TIC, qui sont considérées comme des catalyseurs du développement économique, social et institutionnel.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue du rapport annuel de l'UIT sur l'ICT Development Index (IDI)
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	International Telecommunication Union (ITU) de l'ONU
Responsable	SG/S&E DI en charge de la connectivité
Valeur de base	2023-24 - COM : 43.5 -46.5 - MDG : 26.4 - 29.9 - MUS : 81.7 - 84.2 - REU : AD - SYC : 80.9- 84.7
Valeur cible	- COM : >=50 - MDG : >=35 - MUS : >=85 - REU : AD - SYC : >=85

B. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 3

IP21 - Nombre d'accords commerciaux, sectoriels ou non, facilités par la COI

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de MoU, accords de coopération ou tout autre texte conclus entre les États membres de la COI et/ou engageant des parties prenantes du secteur privé ou du monde économique (ex. agences nationales d'investissement, banques de développement...), sectoriels ou non, facilités par la COI dans le cadre de sa mission d'intégration économique régionale et de coopération entre ses membres
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire de Textes officiels des accords, Vérification de communiqués et rapports de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Textes officiels des accords, Communiqués de la COI Rapports d'activité DI
Responsable	DI en charge de la coopération économique
Valeur de base	0
Valeur cible	4

IP22 - Nombre d'initiatives en soutien à la coopération économique et à l'intégration commerciale menées par la COI en collaboration avec les autres organisations régionales et continentales

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de programmes, projets, accords et actions conjointes que la COI mène pour renforcer la coopération économique et l'intégration commerciale, en partenariat avec d'autres acteurs régionaux et continentaux, dans le but de dynamiser le commerce, faciliter les échanges, et promouvoir un développement économique intégré et durable dans la région.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire des initiatives dans les rapports d'activités de projet/DI en charge Revue Comptes rendus d'événements Revue communiqués officiels
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activités de projet/DI en charge Comptes rendus d'événements Communiqués officiels
Responsable	DI en charge de la coopération économique
Valeur de base	0
Valeur cible	10

IP23 - Indice de performance logistique des pays de la COI ((efficacité dédouanement, qualité infrastructures commerciales et de transport, facilité de l'organisation des expéditions, capacité de suivi et de traçabilité des consignations...))

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Indice mesurant la capacité des pays à assurer une circulation internationale des marchandises dans les délais et avec fiabilité. Le score synthétique est compris entre 0-5 : ▪ 0 : score le plus faible révélant des obstacles tels que des infrastructures insuffisantes, des retards aux frontières, des coûts élevés, ou un manque de fiabilité dans le suivi des expéditions ▪ 5 : score le plus élevé reflétant un environnement logistique efficace, avec des infrastructures de qualité, des procédures douanières rapides, des services logistiques compétents, et une bonne ponctualité dans la livraison des marchandises
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données en ligne de la Banque mondiale Revue du rapport « Logistics performance index » / World Bank
Fréquence de collecte	Biennale
Source	Rapport « Logistics performance index » / World Bank Base des données en ligne de la banque mondiale : https://data.worldbank.org/indicator/LP.LPI.OVRL.XQ
Responsable	DI en charge de la coopération économique
Valeur de base	- COM : 2,56 (2018) - MDG : 2,3 (2022) - MUS : 2,5 (2022) - REU : AD SYC : ND
Valeur cible	- COM : >= [2,6-3,0] - MDG : >= [2,6-3,0] - MUS : >= [2,6-3,0] - REU : >= [2,6-3,0] SYC : >= [2,6-3,0]

IP24 - Nombre de produits d'intérêt régional pour lesquels des normes de qualité ont été définies à la suite de l'harmonisation des normes SPS

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Nombre de produits identifiés comme stratégiques ou prioritaires pour la région de la COI (grains secs, riz, oignon, viande rouge en plus des filières maïs et volaille) pour lesquels une harmonisation régionale des normes SPS a permis de définir des normes de qualité communes, assurant la sécurité sanitaire et facilitant le commerce intra-régional
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue des rapports d'activité de l'Unité régionale de sécurité alimentaire
Fréquence de collecte	Annuelle

Source	CIRAD Unité régionale de sécurité alimentaire
Responsable	DI en charge de la Sécurité alimentaire
Valeur de base	2
Valeur cible	6

IP25 - Rendement moyen enregistré pour les filières agricoles soutenues

Unité	t/ha																									
Description/Mode de calcul	Productivité agricole moyenne mesurée en quantité produite par unité de surface, enregistrée auprès des producteurs ayant bénéficié des interventions de soutien de la COI à travers les projets/programmes ou autre type d'appui																									
Désagrégation	Par pays et par filière																									
Méthode de collecte	Revue des rapports d'évaluation des projets																									
Fréquence de collecte	En fin de projet (en appui à la production agricole)																									
Source	Rapport d'évaluation de projet(s) Base des données en ligne de la FAOSTAT : https://www.fao.org/faostat/en/#data/QCL																									
Responsable	DI en charge de la Sécurité alimentaire																									
Valeur de base	<table><tr><td>Culture</td><td>MDG</td><td>MUS</td><td>COM</td><td>SYC</td></tr><tr><td>Haricot</td><td>1,2</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>Riz</td><td>2,47</td><td>-</td><td>0,3</td><td>-</td></tr><tr><td>Maïs</td><td>1,8</td><td>11,64</td><td>1,74</td><td>-</td></tr><tr><td>Oignon</td><td>5,41</td><td>14,17</td><td>-</td><td>-</td></tr></table>	Culture	MDG	MUS	COM	SYC	Haricot	1,2	-	-	-	Riz	2,47	-	0,3	-	Maïs	1,8	11,64	1,74	-	Oignon	5,41	14,17	-	-
Culture	MDG	MUS	COM	SYC																						
Haricot	1,2	-	-	-																						
Riz	2,47	-	0,3	-																						
Maïs	1,8	11,64	1,74	-																						
Oignon	5,41	14,17	-	-																						
Valeur cible	<table><tr><td>Culture:</td><td>MDG</td><td>MUS</td><td>COM</td><td>SYC</td></tr><tr><td>Haricot</td><td>2</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr><tr><td>Riz</td><td>4,5</td><td>-</td><td>AD</td><td>-</td></tr><tr><td>Maïs</td><td>2,2</td><td>15</td><td>AD</td><td>-</td></tr><tr><td>Oignon</td><td>20</td><td>18</td><td>-</td><td>-</td></tr></table>	Culture:	MDG	MUS	COM	SYC	Haricot	2	-	-	-	Riz	4,5	-	AD	-	Maïs	2,2	15	AD	-	Oignon	20	18	-	-
Culture:	MDG	MUS	COM	SYC																						
Haricot	2	-	-	-																						
Riz	4,5	-	AD	-																						
Maïs	2,2	15	AD	-																						
Oignon	20	18	-	-																						

IP26 - Volume de production totale de la pêche par Etat membre

Unité	Tonne
Description/Mode de calcul	Production halieutique totale correspondant au volume d'espèces aquatiques capturées par pays à des fins commerciales, industrielles, récréatives et de subsistance, ainsi que des captures issues de la mariculture, de l'aquaculture et d'autres formes de pisciculture
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données de la Banque mondiale sur la "Production totale de la pêche" par pays

Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Base des données en ligne sur la « Production totale de la pêche » : https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/ER.FSH.PROD.MT?end=2022&start=1960&view=chart
Responsable	DI en charge de la Sécurité alimentaire
Valeur de base	- COM : ND - MDG : 152 318 - MUS : 36 374 - REU : ND - SYC : 137 838
Valeur cible	- COM : ND - MDG : 165 033,78 - MUS : 35 450 - REU : ND - SYC : 121 942,69

IP27 - Disponibilité des plans d'action préparés par les comités régionaux des aviations civiles et des transporteurs aériens pour améliorer la connectivité aérienne

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de plans d'action officiels élaborés à l'issue de réunion(s) regroupant les acteurs du secteur aérien des Etats membres (comités régionaux des aviations civiles et des transporteurs aériens), visant à renforcer la connectivité aérienne dans la région Océan indien. Les plans peuvent généralement inclure des mesures sur la facilitation des vols, l'optimisation des infrastructures aéroportuaires, la sécurité et la coopération entre compagnies aériennes.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité des plans d'action, documents officiels adoptés auprès DI en charge de la connectivité Revue des rapports des comités régionaux de l'aviation civile et des transporteurs aériens et/ou procès-verbaux de réunions et/ou communications officielles de la COI
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Documents officiels adoptés auprès DI en charge de la connectivité Rapports des comités régionaux de l'aviation civile et des transporteurs aériens et/ou procès-verbaux de réunions et/ou communications officielles de la COI
Responsable	DI en charge de la connectivité
Valeur de base	0
Valeur cible	2

IP28 - Nombre d'initiatives pilotées ou associant la COI en faveur de la gouvernance numérique

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'initiatives (projet/programme, signature d'accord, événement régional, actions conjointes) visant à favoriser la connectivité, la sécurité et la modernisation numérique et/ou à promouvoir une utilisation responsable et durable des technologies numériques dans les États membres. Il s'agit d'initiatives conduites ou impliquant la COI dans la promotion, la coordination et le soutien d'actions liées à la gouvernance numérique (cadres réglementaires, interopérabilité, cybersécurité, e-gouvernement, innovation digitale, etc.)
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire des initiatives en faveur de la gouvernance numérique dans les rapports d'activité du DI2
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activité DI2/COI en charge de la connectivité
Responsable	DI en charge de la connectivité
Valeur de base	0
Valeur cible	2

IP29 - Le mécanisme d'achat groupé est mis en place et opérationnel

Unité	Binaire (1/0)
Description/Mode de calcul	Existence et fonctionnement effectif d'une structure ou d'un dispositif régional ayant réalisé d'achat(s) groupé(s) ou initialisé un processus de négociation ou de commande mutualisé de biens ou services à de meilleures conditions (coût, qualité, délais) ▪ 1 : Existence et fonctionnement effectif du mécanisme d'achat groupé ▪ 0 : Aucun mécanisme d'achat groupé fonctionnel
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de rapports techniques ou administratifs relatifs au mécanisme Revue de comptes rendus des réunions du comité de pilotage Vérification de disponibilité de contrats/accords signés dans le cadre du mécanisme
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Rapports techniques ou administratifs relatifs au mécanisme Comptes rendus des réunions du comité de pilotage Vérification de disponibilité de contrats/accords signés dans le cadre du mécanisme
Responsable	S&E Direction - Secrétariat Général
Valeur de base	0
Valeur cible	1

Objectif spécifique 4 : Soutenir une coopération économique en faveur de la transition énergétique et écologique à travers l'innovation, l'entrepreneuriat et la formation

C. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 4

IE14 - Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, biomasse, biocarburants, etc.) dans la consommation finale brute d'énergie d'un pays ou d'une région. Il reflète la transition énergétique vers des systèmes durables, bas carbone et respectueux de l'environnement, en lien avec les engagements climatiques et les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 7.2.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue du rapport UNFCCC
Fréquence de collecte	Biennale
Source	United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) country reports
Responsable	SG/S&E DI en charge de la transition énergétique
Valeur de base	- COM : AD - MDG : 10 - MUS : 23,9 (2020) - REU : 40 - SYC : 5 (2021)
Valeur cible	- COM : AD - MDG : 80 - MUS : 60 - REU : AD - SYC : 15

IE15 - Classement des pays de la COI dans « l'Indice mondial de l'innovation » (Global Innovation Index)

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Position relative de chaque État membre dans le classement mondial de l'Indice mondial de l'innovation (GII). Il évalue les capacités d'innovation et les résultats innovants des économies à travers un large éventail de dimensions, reflétant l'environnement propice à l'innovation dans un pays. L'indice est publié par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
Désagrégation	Par pays

Méthode de collecte	Revue du rapport annuel "Global Innovation Index"
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Global Innovation Index Report / World Intellectual Property Organization (WIPO) Etat des lieux de la recherche et innovation dans la région de l'océan Indien (SG-COI)
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : Not Ranked (2022) - MDG : 106 - MUS : 45 - REU : AD - SYC : Not Ranked (2022)
Valeur cible	- COM : Ranked (2030) - MDG : 106 - MUS : 45 - REU : AD - SYC : Ranked (2030)

D. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 4

IP30 - Nombre de feuilles de route de promotion des chaînes de valeur régionales des déchets et de développement des échanges commerciaux circulaires dans la région

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de feuilles de route élaborées et validées au niveau régional ou par les États membres visant à structurer et renforcer les chaînes de valeur autour de la gestion et du recyclage des déchets, ainsi qu'à promouvoir les échanges commerciaux circulaires (économie circulaire) entre pays de la région. Il s'agit des feuilles de route suivantes : FR pour le développement des échanges commerciaux circulaires commercialisation, FR de l'avenir de la chaîne de valeur de maïs, FR REP régionale batteries lithium, véhicule en fin de vie et FR REP déchets ewaste, emballage
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de documents de feuilles de route élaborés auprès du DI Revue de comptes rendus des ateliers de validation Revue des publications et communiqués officiels
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Documents stratégiques et feuilles de route adoptés Comptes rendus des ateliers de validation Publications et communiqués régionaux
Responsable	DI en charge économie circulaire
Valeur de base	1
Valeur cible	4

IP31 - Nombre d'institutions de recherche et d'enseignement supérieur collaborant avec la COI dans le domaine de l'économie bleue et circulaire

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total d'institutions académiques et de recherche (universités, écoles supérieures, centres ou instituts de recherche) qui établissent une collaboration formelle avec la Commission de l'Océan Indien (COI) dans le cadre d'activités liées à l'économie bleue et circulaire (programmes conjoints, projets, formations, recherche appliquée, partenariats, etc.).
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Recensement des partenariats formels dans le domaine de l'EB et EC au niveau du DI Validation croisée avec les institutions partenaires pour confirmer l'effectivité de la collaboration
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports de projets et programmes régionaux Accords, conventions ou protocoles de partenariat signés Publications ou communiqués relatifs aux collaborations
Responsable	DI en charge économie circulaire et économie bleue
Valeur de base	0
Valeur cible	5

IP32 - Nombre de systèmes d'appui institutionnels et financiers pour la transition des entreprises vers l'économie circulaire renforcés

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de dispositifs institutionnels (politiques publiques, cadres réglementaires, structures de gouvernance...) et/ou financiers (fonds dédiés, mécanismes de subventions, crédits préférentiels, incitations fiscales, garanties...) qui ont été renforcés afin de faciliter la transition des entreprises de la région vers des pratiques conformes à l'économie circulaire
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Inventaire des systèmes d'appui institutionnels et financiers renforcés dans les rapports du DI en charge de l'économie circulaire
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports du groupe de travail des experts de l'économie circulaire CBCOI
Responsable	DI en charge de l'économie circulaire
Valeur de base	0
Valeur cible	3 en 2030

IP33 - Existence d'un système régional REP

Unité	Binaire (1/0)
Description/Mode de calcul	Mise en place et existence effective d'un mécanisme régional de Responsabilité Élargie du Producteur (REP), c'est-à-dire un système dans lequel les producteurs/importateurs sont tenus responsables de la gestion du cycle de vie de leurs produits (collecte, recyclage, valorisation ou élimination) à l'échelle régionale
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue de rapports du groupe de travail pour vérification de la mise en œuvre effective (existence d'opérations, structures, financements ou mécanismes de suivi régionaux) Validation auprès des services techniques de la COI et des autorités nationales compétentes
Fréquence de collecte	Une fois
Source	Rapports du groupe de travail de la plateforme public-privé de la promotion des chaînes de valeur régionales des déchets
Responsable	DI en charge économie circulaire
Valeur de base	0
Valeur cible	1

IP34 - Nombre d'observatoires de la filière déchet et de l'économie circulaire mis en place au niveau régional et dans les Etats membres

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'observatoires (structures, plateformes ou systèmes de suivi et de veille) créés et fonctionnels, visant à collecter, analyser et diffuser des données relatives à la gestion des déchets et/ou au développement de l'économie circulaire, au niveau régional (plate-forme en ligne) et dans les pays membres (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles)
Désagrégation	Pays, Région
Méthode de collecte	Revue documentaire des textes de création, mandats officiels et rapports produits au niveau régional et par pays Vérification de la disponibilité de la plate-forme en ligne de l'observatoire régional Validation auprès des responsables des observatoires nationaux et institutions partenaires Vérification de l'opérationnalité (existence de données publiées, rapports produits ou plateforme active)
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Ministères de l'environnement des Etats-membres Plateforme régionale R&I
Responsable	DI en charge de l'économie circulaire
Valeur de base	1
Valeur cible	6

IP35 - Nombre d'initiatives régionales fédératrices opérationnelles (cf PAREB)

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'initiatives régionales fédératrices du PAREB qui sont effectivement mises en œuvre : 1. Côtes et océan sans pollution et plastique 2. Bilan Carbone Positif 3. Santé écologique et bien-être humain 4. Exploration des énergies bleues
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Analyse documentaire des rapports de suivi des projets du DI en charge de la mise en œuvre du PAREB, accords de mise en œuvre et preuves d'opérationnalité (ex. : activités démarrées, bénéficiaires impliqués, services offerts). Vérification terrain (au besoin) de la mise en œuvre effective
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	DI en charge mise en œuvre PAREB Ministère en charge de l'économie bleue
Responsable	DI en charge de l'économie bleue
Valeur de base	1
Valeur cible	4

IP 36 - Nombre de stratégies nationales de l'économie bleue disponibles

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de documents stratégiques nationaux officiellement élaborés, validés et accessibles, qui définissent la vision, les priorités et les actions d'un pays en matière d'économie bleue. Une stratégie est considérée comme « disponible » lorsqu'elle a été adoptée par les autorités compétentes et rendue publique.
Désagrégation	Pays
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de documents de stratégie nationale de l'EB au niveau du DI Vérification auprès des ministères sectoriels concernés (pêche, environnement, transport maritime, tourisme, économie) Revue de publications institutionnelles et communiqués de presse
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Ministère en charge de l'économie bleue DI en charge mise en œuvre PAREB Unité COM
Responsable	DI en charge mise en œuvre PAREB
Valeur de base	0
Valeur cible	4

IP37 - Nombre d'initiatives régionales soutenues par la COI dans le domaine de la promotion des énergies durables et/ou de l'efficacité énergétique

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'initiatives (projet/programme, signature d'accord, événement régional, actions conjointes) bénéficiant de l'appui financier, technique, institutionnel de la COI afin d'améliorer l'accès à des sources d'énergie renouvelables, modernes, efficaces, fiables et abordables dans les Etats membres
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Recensement des initiatives énergétiques régionales ayant reçu un appui de la COI auprès DI en charge Analyse documentaire des rapports d'activité de projet et/ou des partenaires Revue de publications institutionnelles et communiqués de presse
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activité de projet et/ou des partenaires Publications institutionnelles et communiqués de presse
Responsable	DI en charge de la transition énergétique
Valeur de base	0
Valeur cible	2

AXE 3 - UNE INDIANOCEANIE D'EPANOUISSEMENT HUMAIN ET INCLUSIVE

Objectif spécifique 5 : Investir dans la santé, l'éducation et la formation, les sciences et la culture au bénéfice de l'épanouissement socioéconomique des populations

A. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 5

IE16 - Montant des financements mobilisés par le CDC OH OI au bénéfice du réseau SOH

Unité	Millions d'euros
Description/Mode de calcul	Montant total des ressources financières mobilisées par le CDC OH OI en faveur du réseau Santé SOH. Il reflète la capacité du CDC OH OI à obtenir des financements pour soutenir les activités, projets ou programmes du réseau SOH
Désagrégation	Géré directement par la COI Non géré directement par la COI
Méthode de collecte	Inventaire et compilation des financements dans les conventions de partenariat, accords de subvention dans le domaine de la santé
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	DI en charge santé CDC OH COI
Responsable	Programme, Projet(s) Santé
Valeur de base	20,53 RSIE 3 (2017-2025) : 11,8 RSIE 4 (2020-2024) : 8,73
Valeur cible	Au moins 10 SSIP (2024-2028) : 6,5

IE17 - Taux moyen de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation formelle ou non formelle durant la période du PDS

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Pourcentage des jeunes et des adultes d'un groupe d'âges donné (par ex. 15-24 ans, 25-64 ans, etc.) participant à un enseignement ou à une formation formels (activités organisées dans le système d'éducation : école, collège, université...) ou non formels (ONG, projets, entreprise, ...) pour une période donnée
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données en ligne de l'UNESCO Revue de rapports SDG Country Profile

Fréquence de collecte	Annuelle
Source	UNESCO Institute for Statistics (UIS) SDG Country Profile
Responsable	SG/S&E DI en charge de la formation
Valeur de base	- COM : 24,27 (2021) - MDG : 7 (2022) - MUS : 11,96(2023) - REU : NA - SYC : 7,33 (2023)
Valeur cible	- COM : 26,67 - MDG : 7,7 - MUS : 13,15 - REU : NA - SYC : 8,63

IE18 – Nombre de chercheurs par million d'habitants dans les pays de la COI

Unité	Nombre pour 1 000 000 d'habitants
Description/Mode de calcul	Nombre total de personnes engagées dans des activités de recherche et développement (R&D) rapporté à un million d'habitants dans un pays
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données en ligne de l'UNESCO Revue de rapports SDG Country Profile
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	UNESCO Institute for Statistics (UIS) SDG Country Profile
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : AD - MDG : 33 (2018) - MUS : 853 (2023) - REU : 800 (2023) - SYC : 147 (2005)
Valeur cible	- COM : AD - MDG : 36 - MUS : 938 - REU : 880 - SYC : 162

IE19 - Existence d'une législation ou d'un cadre national reconnaissant le statut de l'artiste/professionnel de la culture décliné par pays

Unité	Binaire (0/1)
Description/Mode de calcul	Existence formelle, dans les pays de la COI, d'une législation, d'un texte réglementaire, ou d'un cadre politique ou juridique qui reconnaît explicitement le statut professionnel des artistes et/ou des professionnels de la culture : ▪ 1 = Existence avérée d'un texte juridique clair ▪ 0 = Aucun texte officiel
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Vérification des textes officiels (Lois culturelles ou artistiques, code du travail - sections sur les professions culturelles, lois sur la sécurité sociale ou la protection sociale des artistes, décrets, arrêtés ou circulaires ministériels, politiques culturelles nationales adoptées) Consultation de la base des données de l'UNESCO sur les législations nationales du patrimoine culturel
Fréquence de collecte	Triennale
Source	Ministères en charge de la culture Base des données de l'UNESCO sur les législations nationales du patrimoine culturel
Responsable	Projet(s) dans le domaine de la Culture
Valeur de base	- COM : 0 - MDG : 0 - MUS : 1 - REU : 1 - SYC : 0
Valeur cible	- COM : 1 - MDG : 1 - MUS : 1 - REU : 1 - SYC : 1

B. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 5

IP38 - Nombre d'appuis aux dispositifs effectués par le réseau SOH incluant les équipements et soutiens aux ripostes

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total d'appuis fournis par le réseau SEGA One Health aux dispositifs nationaux ou régionaux de préparation, de surveillance et de riposte, sous forme d'équipements, de matériel, d'appuis logistiques, techniques ou financiers. Il permet de mesurer la contribution du réseau SEGA One Health au renforcement des capacités opérationnelles des États membres et des dispositifs régionaux de riposte face aux urgences sanitaires.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue de rapport de suivi-évaluation de programme
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport de Suivi-Evaluation du programme
Responsable	Programme Santé
Valeur de base	148 - COM : 35 - MDG : 56 - MUS : 30 - REU : - - SYC : 27
Valeur cible	228 - COM : 60 - MDG : 78 - MUS : 48 - REU : - - SYC : 42

IP39 - Nombre de partage et de co-production intersectoriels et/ou interpays

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'initiatives de collaboration impliquant au moins deux secteurs (santé humaine, santé animale, environnement, sécurité alimentaire, etc.) et/ou au moins deux pays membres de la COI, donnant lieu à un partage de connaissances, de données, d'expériences ou à la co-production d'outils, de rapports, de protocoles ou d'actions conjointes dans le domaine de la sécurité sanitaire
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Revue de rapport de suivi-évaluation de programme
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport de suivi-évaluation de programme
Responsable	Programme Santé
Valeur de base	97
Valeur cible	80 appuis/an, maintien annuel

IP40 - Nombre de personnes ayant bénéficié de formations, de renforcement de compétences appuyées par la COI, décliné par pays, par thématique et par genre

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de bénéficiaires ayant participé à des activités de formation, d'ateliers, de stages ou d'autres actions de renforcement de capacités appuyées par la Commission de l'océan Indien (COI). Il permet d'apprécier la portée et la couverture des interventions de la COI en matière de développement des compétences dans les États membres.
Désagrégation	Par pays / Par thématique / Par sexe
Méthode de collecte	Compilation des listes validées de bénéficiaires par les projets appuyés par la COI Désagrégation par pays, par thématique de formation et par sexe
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports de formation Listes de bénéficiaires
Responsable	Projets et Programmes de la COI
Valeur de base	Par pays - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD Par thématique : AD Par sexe - Homme : AD - Femme : AD
Valeur cible	Par pays - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD Par thématique : AD Par sexe - Homme : AD - Femme : AD

IP41 - Nombre d'actions ou d'initiatives de la COI en appui à des formations certifiantes ou diplômantes

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total d'actions entreprises ou appuyées par la Commission de l'Océan Indien (COI) visant à soutenir ou faciliter l'accès à des formations certifiantes ou diplômantes dans les domaines prioritaires d'intervention de la COI Il inclut les initiatives telles que : - la mise en place ou le financement de dispositifs de bourses d'études, - l'appui à la création ou à la consolidation de programmes de Master, - le soutien à l'accueil, à l'encadrement ou à la mobilité d'étudiants et de chercheurs dans le cadre de cursus diplômants.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Compilation des informations auprès des unités ou projets ayant mis en œuvre ou appuyé des initiatives de formation certifiante appuyés par la COI Vérification de la nature de l'appui
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activités et de projets de la COI Rapports des établissements partenaires (universités, instituts de formation, organismes régionaux) Listes des bénéficiaires de bourses ou dispositifs d'accueil Accords ou conventions de partenariat signés
Responsable	Projets et Programmes de la COI
Valeur de base	AD
Valeur cible	AD

IP42 - Nombre de personnes ressortissantes de la COI ayant bénéficié d'appui à la mobilité dans le cadre d'une coopération scientifique, technique ou culturelle ou d'un événement professionnel (foire, forum, formation), décliné par pays et par sexe

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de personnes originaires des États membres de la COI qui ont bénéficié d'un appui logistique, financier ou organisationnel de la COI pour participer à des initiatives régionales ou internationales. Ces initiatives peuvent inclure des : - coopérations scientifiques ou techniques (missions, stages, recherche collaborative), - événements professionnels (foires, salons, forums, conférences, ateliers), - activités culturelles ou de formation certifiante/diplômante
Désagrégation	Par pays / Par thématique / Par sexe
Méthode de collecte	Compilation de la liste des bénéficiaires par projet Désagrégation par pays, par thématique de formation et par sexe

Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports de projet Listes de participants aux évènements ou formation
Responsable	Projets et Programmes de la COI
Valeur de base	Par pays - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD Par thématique : AD Par sexe - Homme : AD - Femme : AD
Valeur cible	Par pays - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD Par thématique : AD Par sexe - Homme : AD - Femme : AD

IP43 - Proportion des projets en cours de la COI dont les activités engagent des institutions de recherche/des scientifiques

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Part des projets mis en œuvre par la COI qui associent de manière directe des institutions de recherche (universités, centres de recherche, laboratoires) ou des scientifiques (chercheurs, experts, enseignants-chercheurs) dans leurs activités de planification, mise en œuvre ou suivi-évaluation
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Recensement à travers les accords de collaboration scientifique Revue des rapports d'ateliers scientifiques
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Accords de collaboration Rapports de partenariats institutionnels ou Listes de partenaires techniques et institutionnels Comptes rendus d'ateliers
Responsable	Projets, Programme, DI, SG/S&E
Valeur de base	44
Valeur cible	>=44

IP44 - Nombre d'initiatives culturelles soutenues par la COI sur la scène régionale et internationale

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'initiatives culturelles (festivals, expositions, spectacles, ateliers, productions artistiques, projets patrimoniaux, etc.) initiées par des acteurs culturels de l'Indianocéanie et ayant bénéficié d'un appui de la Commission de l'Océan Indien (COI). L'appui peut prendre la forme : - d'un financement partiel ou total, - d'un soutien logistique ou organisationnel, - d'une promotion via des réseaux régionaux ou internationaux, - d'une facilitation de mobilité et de partenariats.
Désagrégation	
Méthode de collecte	Recensement systématique des initiatives culturelles soutenues via les projets/programmes culturels de la COI Vérification de l'effectivité de l'appui à travers la revue des rapports relatives aux initiatives appuyées
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapport(s) de projet(s) Rapport du réseau « On the move » Rapports des partenaires organisateurs et bénéficiaires
Responsable	Projet dans le domaine Culturel
Valeur de base	3 (Prix Indianocéanie et jeunesse, Prix iconothèque, Expo « nous et les autres »)
Valeur cible	5/an

IP45 - Nombre de professionnels de la culture identifiés dans la base de données nationales (registres des ministères de la culture)

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de professionnels du secteur culturel officiellement enregistrés dans les bases de données nationales ou registres administratifs des ministères de la Culture des États membres de la COI. Les professionnels incluent, entre autres : artistes, techniciens du spectacle, acteurs du patrimoine, créateurs, producteurs, opérateurs culturels, formateurs, et gestionnaires de structures culturelles
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation des registres des ministères de la culture des EM Extraction des chiffres des registres nationaux
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Registre des ministères de la culture Bases de données nationales des secteurs culturels
Responsable	Projet dans le domaine Culturel
Valeur de base	AD
Valeur cible	AD

Objectif spécifique 6 : Promouvoir de manière systématique et transversale l'équité et l'inclusivité pour assurer le bien-être des populations et plus particulièrement des femmes et des jeunes

C. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 6

IE20 - Taux de chômage chez les jeunes, les femmes

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion de personnes sans emploi parmi la population active de ces catégories démographiques spécifiques : les jeunes de 15 à 24ans, les femmes. Les données sont régulièrement collectées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données en ligne des Nations Unies Revue du rapport Country Gender Profile des pays de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	UN Statistics Division : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database Country Gender Profile
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	Jeunes 15-24ans : - COM : 14,94 (2022) - MDG : 11,56 (2022) - MUS : 16,19 - REU : 32 (2022) - SYC : 9 Femmes (15ans et plus) : - COM : 7,47 (2023) - MDG : 7,62 (2022) - MUS : 7,44 (2023) - REU : 18 (2023) - SYC : 2,42 (2023)
Valeur cible	Jeunes 15-24ans : - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD Femmes : - COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD

IE21 - Indice de parité dans l'éducation chez les jeunes de 15-24ans

Unité	N/A
Description/Mode de calcul	Rapport entre le taux d'accès et de participation des jeunes filles et des jeunes hommes (âgés de 15 à 24 ans) aux programmes d'enseignement. Il permet d'évaluer si les deux sexes ont des chances égales d'accéder à l'éducation et à la formation. L'indice peut prendre des valeurs comprises généralement entre 0 et 2 : ▪ Une valeur de 1 indique une parité parfaite entre les filles et les garçons dans cet indicateur (taux de scolarisation, d'achèvement ou autre mesure spécifique égaux pour les deux sexes) ▪ Une valeur inférieure à 1 signifie une disparité en défaveur des filles ▪ Une valeur supérieure à 1 signifie une disparité en défaveur des garçons
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données en ligne des Nations Unies Consultation de la base des données de l'UNESCO Institute for Statistics (UIS)
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	UN Statistics Division : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database UNESCO Institute for Statistics (UIS)
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : 0,457 (2022) - MDG : 1,08 (2023) - MUS : 1,10 (2023) - REU : AD - SYC : 1,17 (2023)
Valeur cible	- COM : AD - MDG : AD - MUS : AD - REU : AD - SYC : AD

IE22 - Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Part des femmes élues ou nommées dans les chambres basses (Assemblée nationale) et dans les chambres hautes (Sénat) des parlements nationaux des États Membres de la COI. Il exprime le degré de représentation politique des femmes dans les instances législatives.
Désagrégation	Par pays
Méthode de collecte	Consultation de la base des données en ligne des Nations Unies

	Revue de rapports relatifs au Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement Siteweb du Conseil régional et Conseil départemental de la Réunion
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	UN Statistics Division : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database Country Gender Profile Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement Conseil Régional Et Conseil Départemental de la Réunion*
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	- COM : 16,67 - MDG : 18,54 - MUS : 20 - REU* : 42 - SYC : 22,86
Valeur cible	- COM : 50 - MDG : 50 - MUS : 50 - REU : 50 - SYC : 50

D. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 6

IP46 - Stratégie régionale d'inclusivité sur le genre et les groupes vulnérables élaborée

Unité	Binaire (0/1)
Description/Mode de calcul	Existence formelle d'un document stratégique régional élaboré et validé, visant à intégrer la dimension genre et l'inclusion des groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap, populations marginalisées, etc.) dans les politiques, projets et initiatives soutenus par la Commission de l'Océan Indien (COI) ▪ 1 = Une stratégie régionale d'inclusivité sur le genre et les groupes vulnérables est élaborée et validée ▪ 0 = La stratégie n'existe pas ou est en cours d'élaboration sans validation officielle
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de Documents stratégiques auprès des entités en charge Revue des rapports d'activité du DI en charge Revue de publications institutionnelles et communiqués de presse
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activités des projets/DI Documents officiels adoptés ou validés par les autorités compétentes
Responsable	DI en charge Genre
Valeur de base	0
Valeur cible	1

IP47 - Proportion de projets ayant l'égalité du genre comme objectif principal ou secondaire et/ou disposant d'un plan d'action sur le genre

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion de projets ayant l'égalité du genre comme objectif principal ou secondaire et/ou disposant d'un plan d'action sur le genre Proportion = (Nombre de projets de la COI avec marqueur genre 1 ou 2 et/ou disposant d'un plan d'action genre) /Nombre total de projets de la COI*100
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des projets en cours et approuvés Codification des projets selon les marqueurs CAD/OCDE (0, 1, 2) Vérification de l'existence de plans d'action genre associés Consolidation par l'unité S&E de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'évaluation selon les marqueurs CAD/OCDE Plans d'action genre annexés aux projets
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	27 ,77
Valeur cible	30

IP48 - Pourcentage des projets/actions impliquant la jeunesse, ciblant la jeunesse ou disposant de ressources dédiées à la jeunesse)

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Part des projets ou actions qui intègrent la dimension jeunesse, soit en impliquant directement les jeunes dans leur conception ou mise en œuvre, soit en ciblant spécifiquement les jeunes comme bénéficiaires, soit en allouant des ressources (financières, humaines, matérielles) dédiées à la jeunesse : Proportion = (Nombre des projets/actions impliquant la jeunesse, ciblant la jeunesse ou disposant de ressources dédiées à la jeunesse) /Nombre total de projets de la COI*100
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des projets en cours et approuvés Consolidation par l'unité S&E de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'évaluation selon les marqueurs CAD/OCDE Plans d'action genre annexés aux projets
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	35 (7/20 projets : Prix Indianocéanie, GPS, EBC, EXPLOI, RECOS, HEI Blue, ICC)
Valeur cible	100

IP49 - Nombre d'initiatives soutenues par la COI en faveur des jeunes et femmes

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total d'initiatives mises en œuvre, facilitées ou soutenues directement par la COI pour promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Les initiatives peuvent inclure : - programmes ou projets spécifiques, - formations, ateliers, incubateurs, concours d'innovation, - dispositifs de financement ou d'accompagnement technique, - partenariats favorisant l'accès des jeunes et femmes entrepreneurs aux marchés régionaux et internationaux.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des initiatives et projets soutenus par la COI. Recensement des initiatives identifiées comme ciblant directement les jeunes et/ou les femmes entrepreneurs Consolidation des informations par l'unité S&E de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	DI en charge de l'entrepreneuriat et partenaires (Synergie Jeune, SYAH, EFOI, JCI)
Responsable	DI en charge de l'entrepreneuriat
Valeur de base	4(SYAH, JCI, Synergie jeune, EFOI)
Valeur cible	6 (4+ PRJOI + PF Femme Politique OI)

AXE 4 - ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE RENFORCEE

Objectif spécifique 7 : Moderniser la gouvernance de la COI et renforcer les moyens et les ressources nécessaires à son action et son attractivité

A. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 7

IE23 - Accréditations auprès des bailleurs internationaux obtenues et maintenues (FVC et UE)

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre et statut des accréditations institutionnelles obtenues et maintenues par la COI auprès des principaux bailleurs internationaux, notamment le Fonds Vert pour le Climat (FVC) et l'Union Européenne (UE). Il s'agit de suivre la reconnaissance officielle de la COI comme entité éligible pour accéder directement aux financements internationaux et gérer des projets/programmes.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des décisions officielles d'accréditation Vérification auprès des bases de données publiques des bailleurs (site du FVC) Suivi interne par l'unité de mobilisation des ressources et S&E de la COI
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Accord de contribution Rapport de l'audit à blanc Accord-cadre d'accréditation COI-FVC Base des données publiques FVC : https://www.greenclimate.fund/about/partners/
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	0
Valeur cible	2

IE24 - Pourcentage des postes du personnel pourvus conformément à l'organigramme validé dans le cadre de la transformation de la COI

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion des postes prévus dans l'organigramme validé de la COI qui ont été effectivement pourvus par des recrutements (internes ou externes), dans le cadre du processus de transformation institutionnelle : Proportion = (Nombre de postes pourvus selon l'organigramme valide) / (Nombre total de postes prévus dans l'organigramme validés)*100
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Comptabilisation des postes prévus vs postes pourvus. Consolidation des données par l'unité RH et le S&E
Fréquence de collecte	Annuelle

Source	SGRH-COI
Responsable	RH-COI
Valeur de base	0
Valeur cible	100

B. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 7

IP50 - Nombre de personnels recrutés, mis à disposition par rapport aux besoins approuvés (ventilés par catégorie)

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de personnels effectivement recrutés ou mis à disposition de la COI par les États membres ou les partenaires, par rapport aux besoins en personnel validés dans le cadre du plan de transformation institutionnelle et organisationnelle
Désagrégation	Par catégorie : ▪ Recrutés : Cadre Intermédiaire, Personnel de bureau, ▪ Mise à disposition : Expert Thématique International, Directeur, Assistant Chargé de Mission, Volontaire de Solidarité Internationale
Méthode de collecte	Revue de la liste du personnel de la COI par catégorie Revue de l'organigramme validé
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	SGRH-COI
Responsable	SGRH-COI
Valeur de base	1 Recrutés : - CI : 0 - PB : 0 Mis à disposition : - ETI : 0 - Dir : 1 - ACM : 0 - VSI : 0
Valeur cible	31 Recrutés : - CI : 8 - PB : 4 Mis à disposition : - ETI : 4 - Dir : 1 - ACM : 10* - VSI : 4

IP51 - Pourcentage d'implémentation du plan de formation annuel

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion des actions de formation prévues dans le plan annuel de formation de la COI qui ont été effectivement mises en œuvre. Il renseigne sur la capacité de l'organisation à renforcer les compétences de son personnel conformément aux besoins identifiés et validés. Pourcentage d'implémentation (%) = (Nombre de formations réalisées/Total du nombre de formations prévues dans les plans annuels)*100
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des plans annuels et rapports RH Compilation des formations planifiées vs réalisées
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	SGRH-COI
Responsable	SGRH-COI
Valeur de base	0
Valeur cible	80

IP52 - Nombre de cadres et procédures validés, mis en œuvre et disséminés

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de cadres et de procédures opérationnelles développés par la COI qui ont été validés officiellement par les instances compétentes (Secrétariat général, Conseil des ministres, comités techniques, partenaires institutionnels), mis en œuvre dans le fonctionnement interne de la COI ou dans la conduite de ses projets et disséminés auprès des parties prenantes. Il s'agit de : - Ethique et sécurité au travail: Code éthique et d'autres normes éthiques/Charte de lutte contre les discriminations/Procédures de lanceur d'alerte - Contrôle interne: Procédures d'investigation/Procédure d'exclusion d'accès aux financements/Code de prévention et de lutte contre la corruption et les pratiques prohibées/Manuel de contrôle interne/Manuel suivi & évaluation/Charte d'audit conformément aux bonnes pratiques - Procédures de gestion: Manuel de passation des marchés/Manuel administratif/Manuel budget finances/Manuel d'octroi de subventions - Responsabilité sociale et environnementale : Procédure de traitement des questions et plaintes externes en vertu de la responsabilité sociale et environnementale - Cadres : Statut du personnel/ Règles financières/ Cadre IT/Cadre général de protection des données personnelles
Désagrégation	N/A

Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité de cadres ou procédures validés auprès services concernés Vérification de l'application via rapports internes/projets
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Procès-verbaux des instances de décision/validation de la COI Documents officiels relatifs aux cadres ou procédures validés (manuels, procédures...) Rapports institutionnels (SG, directions techniques)
Responsable	Services / SG-COI
Valeur de base	1 : Procédure d'investigation (extrait manuel audit), 2022
Valeur cible	18

IP53 - Nombre d'outils de gestion prévus acquis et opérationnels (Gestion budgétaire et comptable, Passation de marchés, Audit interne, Gestion du Personnel, Gestion documentaire, Suivi-Évaluation)

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre d'outils institutionnels et logiciels de gestion administrative, financière et technique prévus dans le cadre du plan de transformation de la COI qui ont été effectivement acquis (développés, achetés ou mis en place) et opérationnels (effectivement utilisés par les services concernés). Les domaines couverts incluent : Gestion budgétaire et comptable, Passation de marchés, Audit interne, Gestion des ressources humaines, Gestion documentaire, Suivi-évaluation
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification documentaire (contrats d'acquisition, licences, notes de mise en service). Observation directe auprès des services utilisateurs. Entretiens avec responsables techniques (RH, finances, passation de marchés, suivi-évaluation, etc.).
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Inventaire des outils/logiciels et registres d'acquisition Rapports d'audit interne et d'évaluation de la performance organisationnelle
Responsable	Services / SG-COI
Valeur de base	3
Valeur cible	11

IP54 - Existence et opérationnalisation d'un dispositif de Suivi Evaluation pour apprécier les progrès accomplis dans la réalisation des activités (SG et projets)

Unité	Echelle de gradation (0, 1, 2)
Description/Mode de calcul	Existence d'un système formel de suivi-évaluation établi, comprenant des procédures, des outils et des ressources dédiées au suivi des activités. Le dispositif est activement utilisé pour la collecte, le traitement et la production de rapports périodiques. ▪ 0 : Absence de dispositif formalisé ▪ 1 : Dispositif de Suivi Evaluation conçu, validé mais partiellement opérationnel ▪ 2 : Dispositif de Suivi Evaluation conçu, validé et opérationnel
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité des manuels et outils S&E Entretiens avec l'unité Suivi-Évaluation et responsables de programmes
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports annuels COI
Responsable	Spécialiste SE / SG-COI
Valeur de base	0
Valeur cible	2

IP55 - Nombre de projets assortis de frais de gestion mise en œuvre par la COI

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de projets dont le budget intègre explicitement des frais de gestion et qui sont mis en œuvre par la COI. Ces frais visent à couvrir les coûts institutionnels et opérationnels liés à l'administration des projets (suivi financier, passation de marchés, ressources humaines, suivi-évaluation, communication, etc.)
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des accords de financement et budgets projets Vérification auprès de la Direction administrative et financière
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Contrats et conventions de financement Budgets approuvés des projets Rapports financiers et administratifs de la COI
Responsable	SBF-COI
Valeur de base	0
Valeur cible	2 Suppose que les 2 projets FVC en instruction à échéance du PAP (2029) sont en cours de mise en œuvre d'ici 2033

IP56 - Nombre de conventions de financement signées ou en instruction suivant les accréditations

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de conventions de financement obtenues (signées) ou en cours d’instruction auprès des bailleurs, dans le cadre des accréditations obtenues par la COI (ex. : Fonds Vert pour le Climat, Union Européenne, autres institutions internationales). Il reflète la capacité de la COI à mobiliser et concrétiser des financements en capitalisant sur ses accréditations. Il s’agit de : deux (2) projets FVC et au moins un (1) projet sur financement UE après accréditation en cours d’instruction
Désagrégation	Par bailleur
Méthode de collecte	Revue documentaire des conventions signées et des dossiers en cours d’instruction Vérification auprès des services financiers
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Conventions de financement signées Correspondances officielles avec les bailleurs pour les financements en instructions (notes verbales, PV réunion...)
Responsable	DI SG COI
Valeur de base	0
Valeur cible	3

IP57 - Pourcentage des cadres, procédures et textes règlementaires adoptés relatifs à la transformation institutionnelle

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Proportion des instruments institutionnels (cadres stratégiques, procédures internes, textes règlementaires) prévus et nécessaires à la transformation de la COI, qui ont été effectivement validés et adoptés par les instances décisionnelles compétentes (Conseil des ministres, Secrétariat général, comités techniques). Il s’agit de : - 4 textes règlementaires - 15 cadres et procédures prévus par l’Accord de Victoria
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des documents de référence (Accord de Victoria, PDS, plan de réforme institutionnelle) Vérification des décisions officielles d’adoption (notes, résolutions, PV)
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Procès-verbaux et résolutions du Conseil des ministres et comités Textes règlementaires, cadres et procédures validés et diffusés
Responsable	SG COI
Valeur de base	0
Valeur cible	100

IP58 - Nombre de Conférences ministérielles thématiques et dialogue avec les partenaires et observateurs organisés

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total de réunions formelles organisées, regroupant les ministres et/ou hauts responsables des EM autour de thématique(s) précis(es), permettant d'aborder des enjeux sectoriels, de prendre des décisions ou de coordonner des politiques. En parallèle ou en complément des conférences, ce sont des échanges organisés avec d'autres parties prenantes telles que des partenaires techniques, financiers, organisations internationales, représentants de la société civile, et observateurs, favorisant la concertation et la collaboration élargie
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Compilation des événements organisés via les rapports du Secrétariat général et des DI Vérification des participants et de la tenue effective de la conférence/dialogue
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'organisation d'événements de la COI Procès-verbaux, comptes rendus des réunions Communiqués et publications officielles des États membres
Responsable	SG COI
Valeur de base	0
Valeur cible	20

IP59 - Tenue du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de sommets régionaux organisés par la COI auxquels participent les Chefs d'État et de gouvernement des États membres. Il renseigne sur la fréquence et la régularité de ces rencontres de haut niveau, qui constituent un mécanisme clé de prise de décision, de coordination politique et de validation des grandes orientations stratégiques de la région.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des comptes rendus et PV officiels Vérification des convocations et participation effective des Chefs d'État et de gouvernement dans les communiqués officiels
Fréquence de collecte	Quinquennale
Source	Rapports officiels du Secrétariat général de la COI Procès-verbaux des sommets Communiqués et publications officielles des États membres
Responsable	SG COI
Valeur de base	0
Valeur cible	2

Objectif spécifique 8 : Consolider et diversifier les partenariats avec les membres observateurs, les partenaires au développement, les organisations régionales et internationales et les acteurs non étatiques, notamment les structures à dimension régionale

C. Indicateurs d'effet relatifs à l'objectif spécifique 8

IE25 - Nombre de partenariats développés/mis à jour (signés), ventilé selon typologie de partenariats, qui contribué à la mise en place du PDS

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de nouveaux partenariats développés et d'accords existants actualisés (conventions, MoU, accords de partenariat, accords-cadres, etc.) signés par la COI avec des partenaires institutionnels, techniques, financiers ou du secteur privé. Il permet de suivre la mobilisation et la structuration de la coopération régionale et internationale en faveur de la mise en œuvre du Plan de Développement Stratégique (PDS)
Désagrégation	Par type de partenariat : MoU (ou protocole d'entente), accord de partenariat, accord-cadre
Méthode de collecte	Compilation des accords signés (secrétariat général, direction coopération internationale). Vérification documentaire des conventions et partenariats. Mise à jour d'une base de suivi numérique des partenariats
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	SG-COI Chargés de mission Secrétaire de direction
Responsable	SG/S&E
Valeur de base	0
Valeur cible	40

IE26 – Taux d'évolution des financements obtenus par la COI

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Variation du montant total des financements mobilisés par la COI auprès de partenaires techniques et financiers, par rapport à la période de référence de la mise en œuvre du PDS. Il permet de suivre la capacité de la COI à accroître, diversifier et maintenir ses ressources financières pour la mise en œuvre de son mandat et de ses projets Taux d'évolution (%) = (Montant des financements obtenus en année T _n – Montant des financements obtenus en année T ₀) / Montant des financements obtenus en année T ₀ * 100
Désagrégation	N/A

Méthode de collecte	Consolidation des données budgétaires par bailleur et par projet
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	SBF - COI
Responsable	SBF - COI
Valeur de base	0
Valeur cible	+15 (selon les projections établies dans l'étude de BearingPoint sur les modèles économiques – modèle d'une « COI sécurisée » retenu par les instances)

D. Indicateurs de produit relatifs à l'objectif spécifique 8

IP60 - La stratégie de mobilisation des ressources élaborée, validée et opérationnalisée (CL Horizon 2030)

Unité	Echelle de gradation (0, 1, 2)
Description/Mode de calcul	Existence d'une stratégie de mobilisation des ressources, validées officiellement par un organe décisionnel, avec mise en place concrète d'actions concrètes pour mobiliser des ressources à travers des partenariats, financements et autres moyens. ▪ 0 : Absence de la stratégie formalisée ▪ 1 : Stratégie de conçue, validée mais partiellement opérationnelle ▪ 2 : Stratégie conçue, validée et opérationnelle
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Vérification de la disponibilité du document de stratégie Vérification de la mise en œuvre à travers les rapports d'activités et financiers Entretiens avec l'équipe en charge de la mobilisation des ressources
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Compte rendu de réunion de validation de la stratégie Rapports annuels de la COI
Responsable	SG COI
Valeur de base	0
Valeur cible	2

IP61 - Proportion de réalisation des activités de communication prévues dans la stratégie communication de la COI

Unité	Pourcentage (%)
Description/Mode de calcul	Part des activités de communication inscrites dans la stratégie de communication de la COI qui sont mises en œuvre. L'indicateur évalue dans quelle mesure les actions planifiées (campagnes, publications, événements, outils numériques, etc.) sont effectivement réalisées, ce qui reflète la performance institutionnelle en matière de visibilité, transparence et valorisation des résultats.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des plans de communication et des rapports d'exécution
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports annuels de la COI Supports de communication produits (rapports, brochures, réseaux sociaux, médias)
Responsable	SCOM-COI
Valeur de base	0
Valeur cible	80

IP62 - Nombre de partenaires non étatiques avec lesquels la COI a formalisé une collaboration

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre total de partenariats formalisés entre la COI et des acteurs non étatiques (société civile, secteur privé, organisations professionnelles, universités, ONG, organismes de recherche, réseaux régionaux, etc.). La formalisation inclut la signature de conventions, protocoles d'accord (MoU), partenariats techniques ou financiers, accords-cadres ou lettres d'entente.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue documentaire des conventions, protocoles, accords ou MoU signés
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Registres et archives du Secrétariat général Rapports d'activités de la COI Base des données sur les partenariats
Responsable	SG-COI
Valeur de base	12
Valeur cible	AD

IP63 – Nombre de dispositif de subvention aux acteurs non-étatiques mis en œuvre par la COI

Unité	Nombre
Description/Mode de calcul	Nombre de mécanismes de financement (appels à propositions ou projets, fonds compétitifs, cofinancements, etc.) conçus et mis en œuvre par la COI pour soutenir directement les acteurs non étatiques (individuel, associatif, ONG, associations, organisations professionnelles, entreprises, groupements communautaires, etc.) à la suite d'un appel à projets ou à propositions lancé par la COI. Chaque type de dispositif est encadré par un manuel de subvention.
Désagrégation	N/A
Méthode de collecte	Revue des rapports d'activité et rapports financiers Revue de manuels de subvention relatifs aux dispositifs créés
Fréquence de collecte	Annuelle
Source	Rapports d'activité des projets et DI Registre de suivi des subventions
Responsable	SG-COI
Valeur de base	7
Valeur cible	AD